

infos

Froeningen

Mai 2010

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL N° 76



AU SOMMAIRE

- P. 2 Mot du maire
- P. 3 Finances
- P. 5 Vie communale
- P. 9 Neige
- P. 13 Nature
- P. 14 Piscines et météo
- P. 15 Manifestations communales
- P. 17 Les maires honoraires
- P. 18 Ecole
- P. 20 Sapeurs-pompiers
- P. 21 Associations
- P. 24 Paroisse
- P. 25 Portrait
- P. 28 Enseigne
- P. 30 Patrimoine
- P. 32 Légende
- P. 35 Etat civil
- P. 37 Vie pratique
- P. 40 Agenda

Le mot du maire

*B*onjour à vous tous, Froeningoises et Froeningois !

Par les informations qu'il vous transmet, ce bulletin constitue un maillon essentiel de la chaîne qui lie entre eux les citoyens que nous sommes. Il traduit la volonté de transparence de vos élus, met en lumière la vie de nos associations, souligne la richesse de notre patrimoine et valorise l'activité des habitants. Il vous permet de suivre les dossiers en cours et de prendre connaissance des projets. Au maire que je suis, il donne aussi l'occasion de rappeler les droits et obligations de chacun.

Le printemps est le moment propice pour renouer le contact. L'hiver long et rigoureux nous a causé bien des tracas, en raison des chutes de neige inhabituelles. Avec les moyens qui sont les nôtres, nous avons fait le maximum pour vous proposer le meilleur service possible, malgré la pénurie de sel qui a affecté l'ensemble du territoire. Certains d'entre vous ont fait preuve d'un bel esprit civique, en prêtant main forte aux personnes âgées de leur voisinage. Tout n'a certainement pas été parfait, mais je pense que nous avons géré la situation au mieux.

Le mois d'avril s'est terminé par quelques journées quasi estivales, qui nous ont dédommagés des rigueurs de l'hiver. Notre fête des rues a ainsi été inondée de soleil. A ce propos, je tiens à remercier toute l'équipe municipale, y compris les conjoints, le personnel communal, et l'ensemble des bénévoles, pour tous les efforts consentis, indispensables à la réussite de cette manifestation, qui met notre village sous les feux des projecteurs l'espace d'un dimanche. Certes, une fête de cette ampleur ne va pas sans créer quelques désagréments. Vous vous y êtes pliés de bonne grâce, et je vous en remercie.

Le retour des beaux jours annonce aussi le début des travaux extérieurs, nécessitant l'emploi de machines souvent bruyantes. Je vous invite à relire attentivement l'arrêté qui en régleme nte l'usage, dans le but de réduire les nuisances sonores. Le bien vivre ensemble, que nous prônons tous, nécessite que chacun prenne en compte la tranquillité de ses voisins. Pensez-y, lors de vos barbecues, fêtes et soirées. N'oubliez pas de baisser le son. Chacun a droit au calme, surtout après 22 heures. C'est une question de respect mutuel.

Qui dit travaux de jardinage, dit tonte et autres déchets verts. A ceux qui ne compostent pas, je voudrais rappeler que notre communauté de communes met à disposition, tout près de chez nous, une déchetterie. Alors, de grâce, ne jetez pas vos détrit us aux abords des fossés ou ruisseaux, en lisière de forêt ou ailleurs dans la nature. Notre ouvrier communal et moi-même sommes trop souvent appelés par la brigade verte pour ce genre de soucis. Des déchets verts sont aussi des déchets, pensez-y !

Je reste, bien sûr, à votre écoute, tous les mardis et jeudis soir, de 18 à 19 heures, en mairie, ou sur rendez-vous. N'hésitez pas à contacter votre conseiller municipal de proximité, pour lui soumettre vos problèmes. Même si tout ne peut être résolu sur le champ, vos préoccupations sont toujours prises en considération.

Avec mes sentiments bien dévoués,

Votre maire, Gérard VONAU

Finances

COMPTES 2009 POSITIFS

Opérations 2009	FONCTION- NEMENT	INVESTIS- SEMENT	TOTAL
DEPENSES	255.931,49	221.674,45	477.605,94
RECETTES	370.424,99	254.792,25	625.217,24
RESULTAT DE 2009	+ 114.493,50	+ 33. 117,80	+ 147.611,30
REPORT DE 2008	+ 35.729,38	+ 192.557,67	+ 228.287,05
RESULTAT CUMULE	+ 150.222,88	+ 225.675,47	+ 375.898,35

TAUX 2010 : + 2%

	BASES 2009	TAUX 2009	BASES 2010	PRODUIT A TAUX CONSTANT	TAUX 2010 (+ 2%)	MON- TANT ATTENDU
TH	774.074	8,30	840.800	69.786	8,47	71.216
TFB	500.119	8,86	511.400	45.310	9,04	46.231
TFNB	20.530	71,72	20.500	14.703	73,15	14.996
TOTAL				129.799		132.443
COEFFICIENT DE VARIATION :				1,02		

BUDGET 2010

FONC- TION. 2010	En 2009	INVESTIS. 2010	En 2009	TOTAL 2010	En 2009
403.291	357.849	587.100	461.200	990.391	819.049

FISCALITE LOCALE

La loi de finances pour 2010 a mis en oeuvre une importante réforme de la fiscalité locale.

La taxe professionnelle, qui pénalisait les investissements productifs, a été supprimée, privant les collectivités territoriales d'une importante recette. Pour compenser la perte, l'Etat a prévu, pour cette année, de verser une contribution appelée « compensation relais ».

Deux modes de calcul ont été prévus pour en déterminer le montant. Les communes touchent soit la même somme qu'en 2009, soit le produit résultant des bases de TP 2010 par le taux de 2009, si cela est plus avantageux pour elles.

Ce versement est complété par une dotation supplémentaire calculée à partir des bases de la cotisation foncière des entreprises, du taux 2010 voté par les communes et d'un coefficient de calcul fixé par l'Etat.

Ladite « compensation relais » devrait rapporter à la commune de Froeningen une recette estimée à 25.073 euros, soit 2.663 euros de plus que le montant de la feu tax professionnelle en 2009.

TAUX

En prévision des importants investissements à venir, il a été décidé de poursuivre la politique engagée en 2009, en réajustant les taux des taxes locales de 2%.

Cette augmentation modérée représente un coût de + 1430 € pour la taxe d'habitation, + 921 € pour la taxe sur le foncier bâti et + 293 € pour la taxe sur le foncier non bâti, à supporter par les contribuables froeningois.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES		UN BUDGET DANS LA DUREE
Matériel pompiers	5.500	Virement du fonctionnement	67.000	
Machine	2.500	TLE	20.000	
Eclairage îlots	20.000	Subvention	33.700	
Columbarium et aménagement du cimetière	25.000			
Travaux digue du Moersbach	75.000	FCTVA	26.800	
Renforcement du réseau d'eau et poteaux d'incendie	23.000			
Horloge clocher	7.000	Solde investissement	225.600	
Engin de désherbage avec accessoires	68.000			
Matériel informatique	10.000			
Accessibilité	78.000			
Chaudière local périscolaire	3.500			
Plaques de rues	2.500			
Stores mairie	3.100			
Travaux de rues (divers)	200.000	Emprunt	200.000	
Remboursement capital	50.000			
TOTAL	573.100		573.100	

Gendarmerie

L'ADJUDANT ZITVOGEL : APPEL A LA VIGILANCE

La brigade de gendarmerie d'Illfurth a été réorganisée après le départ à la retraite du major Pierre Boeckler, l'été dernier. A l'invitation du maire, son successeur, l'adjudant Gabriel Zitvogel, est venu se présenter officiellement au conseil municipal, le 24 février.

Le nouveau chef de brigade a expliqué les tâches dévolues aux gendarmes ainsi que l'organisation des brigades de Dannemarie et d'Illfurth qui ont récemment mutualisé leurs moyens.



Originaire du Bas-Rhin, l'adjudant Zitvogel est entré dans la carrière en 1995. Affecté à la gendarmerie mobile, il a été en poste dans les Dom-Tom, avant d'être muté à la brigade de Hochfelden et de préparer le concours d'officier de police judiciaire. Arrivé à Illfurth en 2006, il a secondé le major Boeckler pendant deux ans, avant de lui succéder à la tête de la brigade qui réunit actuellement sept sous-officiers et un gendarme adjoint. En compagnie des onze militaires de la brigade de Dannemarie, les hommes de l'adjudant Zitvogel interviennent sur un secteur s'étendant de Hochstatt jusqu'à Chavannes sur l'Etang.

L'essentiel de leur activité porte, non pas sur la constatation de délits routiers, mais sur la lutte contre la délinquance de proximité, ce qui les amène à traiter de nombreuses affaires judiciaires et sociales.

Dans ce cadre, l'adjudant Zitvogel appelle la population à plus de vigilance et de réactivité. Quiconque constate des faits anormaux : allées et venues inhabituelles, démarchage sans carte professionnelle, véhicules suspects, etc., est prié de contacter la gendarmerie sans délai, de jour comme de nuit, en appelant le 03.89.25.40.06 ou le 17.

CONTACTER LA GENDARMERIE PAR MAIL

Pour des messages sans caractère d'urgence, les particuliers peuvent dorénavant contacter la brigade de Dannemarie-Illfurth par mail en tapant :

cob.dannemarie@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Urbanisme

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

- * **Guliana PANETTA** : maison d'habitation, 7b, rue des Grains, à **Patrick SEILLER**
- * « **Foncière des Trois Frontières** » : terrain de construction, rue de la Colline, à **M. et M^{me} Daniel KOPF**
- * **M. et M^{me} David CALDART** : maison d'habitation, 1, rue du Château, à **M. et M^{me} Guillaume GRAFF**
- * **M. et M^{me} Jean-Luc MIESCH** : maison d'habitation, 10, rue du Moersbach, à **M. KOUPOGBE et M^{lle} FILHOS**
- * **M. et M^{me} Christophe GIEGEL** : maison d'habitation, 10a, rue des Faisans, à **M. BINGLER et M^{lle} HAAS**
- * **LTA** : terrain de construction, lotissement « Les Peupliers », à **M. Huseyin KARABOGA**
- * **LTA** : terrain de construction, lotissement « Les Peupliers », à **M. Veysel GERCEK**

PERMIS DE CONSTRUIRE

- * **Matthieu OBERDORF** : maison d'habitation, lotissement « Les Peupliers »
- * **Huseyin KARABOGA** : maison d'habitation, lotissement « Les Peupliers »
- * **Veysel GERCEK** : maison d'habitation, lotissement « Les Peupliers »
- * **M. et M^{me} Daniel KNOPF** : maison d'habitation, rue de la Colline
- * **M. et M^{me} Jérôme JULIEN** : maison d'habitation, lotissement « Les Peupliers »

DECLARATION DE TRAVAUX

- * **Patrick GASSER** : installation d'un panneau photovoltaïque et d'un abri de jardin, 7, rue de la Colline
- * **Patrick PICHENET** : agrandissement d'une remise, 2, rue de la Synagogue
- * **Bernard BULACH** : aménagement d'une piscine, 15, rue de la Colline

Équipement

PLACE DE JEUX : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Fermée pendant les intempéries, la place de jeux a été réouverte fin mars. Le règlement fixant les conditions de fonctionnement est affiché sur place. Il a pour but d'assurer la sécurité des usagers et la tranquillité de tous. Prenez le temps de le consulter ! En attendant, petit rappel à l'usage des utilisateurs...

Utilisation des équipements : Tous les équipements doivent être utilisés à bon escient. Tranches d'âge et conditions de



pratique de l'activité sont indiquées sur les structures.

Le football est proscrit, et le boulo-drome réservé à l'usage exclusif des joueurs de pétanque.

Les mineurs sont

placés sous la responsabilité de leurs parents, et les enfants jusqu'à 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte ayant autorité.

Lutte contre les nuisances : Tout utilisateur doit respecter les autres usagers, les riverains, les équipements et les plantations.

L'accès est interdit à tout véhicule, motorisé ou non. Un emplacement pour les vélos est prévu à l'extérieur.

Tous les bruits émis doivent rester dans la limite du raisonnable, et les appareils sonores ne sont pas autorisés.

Il est également interdit de fumer et d'allumer des feux, d'emmener des chiens, de consommer des boissons alcoolisées, de grimper sur les tables de ping-pong, etc.

Enfin, l'aire de jeux doit être gardée propre en toutes circonstances.

HEURES D'OUVERTURE

1^{er} novembre au 28 février : 8h30 – 17h

1^{er} mars au 30 avril : 8h30 – 18 h

1^{er} au 30 mai : 8h30 – 19 h

1^{er} juin au 30 août : 8h30 – 21 h

1^{er} au 30 septembre : 8h30 – 19 h

1^{er} au 31 octobre : 8h30 – 18 h

Le règlement complet est disponible en mairie sur simple demande.

Le maire a autorité pour le modifier à tout moment en cas de nécessité.

Urbanisme

DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE

En 1996, la commune a instauré le droit de préemption qui lui permet de se porter acquéreur prioritaire en cas de vente d'un terrain bâti ou non bâti, dans les secteurs définis dans le PLU en zones urbaines ou d'urbanisation future. Elle est ainsi automatiquement informée des ventes s'effectuant sur son territoire.

Pour bénéficier de cette information et du droit de préemption sur les biens exemptés du droit de préemption, à savoir, notamment, les bâtiments achevés depuis moins de 10 ans, le conseil municipal a décidé d'instaurer un droit de préemption renforcé.

PASS FONCIER

Le « Pass Foncier » est un dispositif d'aide locale à l'accession à la propriété accordée par une collectivité territoriale aux ménages modestes remplissant certaines conditions.

Vu le nombre important de nouvelles habitations réalisées, les lotissements en projet, et l'impact financier du dispositif sur le budget communal, le conseil municipal refuse d'adhérer au dispositif à titre communal.

Comme la communauté de communes du secteur d'Illfurth, partie prenante de l'opération depuis 2009, réclame à présent aux communes le remboursement des frais engagés sur leur territoire, la commune de Froeningen a demandé à être également exclue du dispositif intercommunal.



Seniors

IL ROULE POUR VOUS !

Il s'est un peu fait attendre, mais le service de transport des aînés, imaginé par la communauté de communes du secteur d'Illfurth, est à présent opérationnel.

Si vous avez 65 ans ou plus, le TACCSI est à votre disposition du lundi au samedi inclus, de 7 à 23 h (hors jours fériés).

Il suffit, pour cela, de vous rendre à la mairie, muni d'une photo d'identité. On vous établira sur le champ, et gratuitement, une carte d'adhérent nominative.

Si vous vous déplacez dans la communauté de communes (*), il vous en coûtera 3 € par voyage et, si vous vous rendez dans l'une des autres communes prévues (*), la course vous reviendra à 5 €.

Une fois votre carte d'adhérent en poche, il vous suffira de contacter, au plus tard la veille de votre déplacement, l'entreprise *Taxi Dreyer*, au 03.89.07.02.96. Un chauffeur viendra vous chercher à votre domicile à l'heure prévue. C'est à lui que vous réglerez votre contribution. A noter, que pour les déplacements entre 19 et 23 h, il vous sera demandé un supplément « tarif nuit » de 1,87 € / km.

Vous pouvez, par ailleurs, vous faire accompagner par une ou deux personnes, sans supplément, sous condition que tout le monde monte et descende au même endroit. Enfin, si vous avez des difficultés à vous déplacer, le chauffeur pourra vous aider.



Attention, le TACCSI n'est pas prévu pour les personnes disposant d'un bon de transport de malade.

Le TACCSI est un service subventionné par la communauté

de communes et le conseil général.

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous à la mairie (tél. 03.89.25.40.18) ou à la CCSI (tél. 03.89.25.44.88).

(*) Communes de la CCSI desservies au tarif de 3 € le voyage : Heidwiller, Hochstatt, Luemswiller, Illfurth, Saint-Bernard, Spechbach-le-Bas, Spechbach-le-Haut, Tagolsheim et Walheim

(*) Communes hors CCSI desservies par le TACCSI au tarif de 5 € le voyage : Altkirch, Ammertzwiler, Aspach, Balschwiller, Bernwiller, Brunstatt, Carspach, Dannemarie, Didenheim, Eglingen, Flaxlanden, Galfingue, Hirsingue (Doppelsburg), Heimsbrunn, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Wittersdorf et Zillisheim.

En bref

▪ **Démission :** Christophe Giegel a démissionné du conseil municipal le 4 mars 2010, pour cause de déménagement.

▪ **Vente de brioches :** La vente de brioches effectuée dans le village a permis de collecter 510 €.

▪ **Eclairage des îlots :** Un éclairage électrique sera installé à hauteur des îlots de circulation par les Ets SPIE Est d'Illkirch. Montant du devis : 15.294 € HT pour cinq lampes.

▪ **Chaudière :** Une nouvelle chaudière basse consommation a été mise en place dans le local périscolaire par GH Installations. Coût : 2.740 € HT

▪ **Nids-de-poule :** Les nids-de-poule seront comblés à l'aide du système d'émulsion bitumineuse « point à temps ».

▪ **Horloge :** La Société André Voegelé de Strasbourg a soumis un devis de 2.823,76 € pour la motorisation des cadrans extérieurs de l'horloge de l'église. La dépense est inscrite au budget.

▪ **Cimetière :** Les tarifs des concessions ont été révisés le 24 février. Aucune contribution n'ayant été encaissée depuis l'ouverture du cimetière, les redevables bénéficieront du tarif le plus avantageux, avec effet rétroactif depuis la date d'inhumation.

▪ **Extincteurs :** Neuf extincteurs défectueux ont été remplacés, et les autres révisés. Les appareils respiratoires des pompiers ont été contrôlés et des mono-bouteilles achetées. Coût : 4.124, 03 € TTC

Artisanat

LES TROIS MOULINS S’AFFICHENT



Jean-Pierre Ragona l’a voulu, il l’a fait... Avec son collègue de l’entreprise *FERM’ital*, le patron de *RIM Serrurerie* a réalisé et installé un panneau signalant la zone artisanale «Les Trois Moulins». Depuis l’automne dernier, leurs deux entreprises s’affichent à l’entrée sud du village!

En vrac

Panneaux : Courant mars, ont été mis en place, dans le village, une vingtaine de nouveaux panneaux de signalisation et de plaques de rue.

Convention : Les communes de Froeningen et de Hochstatt ont signé une convention pour permettre à leur personnel de s’entraider.

Fermes classées : Froeningen confirme le périmètre de 100 mètres autour des fermes classées sur son ban.

Emploi

CONTRAT UNIQUE D’INSERTION

Dans le cadre des actions d’aide à l’emploi, le conseil municipal a approuvé la création d’un contrat unique d’insertion pour un agent technique. D’une durée initiale d’un an, ce contrat offrira du travail à un chômeur à raison de 24 heures par semaine, sur la base du SMIC horaire.

L’opération est subventionnée à hauteur de 90% par l’Etat et, pour un montant mensuel de 137 €, par la Région Alsace.

Le contrat devra être signé avant le 30 juin.

Assistance

FUSION DDE – DDAF

Dans le cadre de la réforme de l’Etat, la DDE (Direction départementale de l’Equipeement) et la DDAF (Direction départementale de l’Agriculture et de la Forêt) ont fusionné pour former la Direction départementale des Territoires du Haut-Rhin.

CONVENTION

« ATESAT »

Pour continuer à bénéficier de l’assistance technique de l’Etat, la commune a signé, à partir du 1^{er} janvier 2010, une convention « ATESAT » (« Assistance technique fournie par l’Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d’Aménagement du Territoire »), en remplacement de celle datée de 2007, arrivée à échéance.

Dans le cadre de cette nouvelle convention, la Direction départementale des Territoires du Haut-Rhin propose un appui et du conseil pour la mise en oeuvre locale des politiques publiques du Grenelle de l’Environnement.

La mission de conseil porte notamment sur la faisabilité d’un projet en aménagement et habitat durable (accessibilité, prévention des risques, etc.); et la mission d’assistance concerne, entre autres, la gestion et l’entretien de la voirie.

Les prestations font l’objet d’une rémunération forfaitaire portant sur une mission de base et d’éventuelles missions complémentaires. La convention a une durée d’un an. Elle est renouvelable deux fois, par tacite reconduction.

Coût pour la commune : 238,53 € / an.

Neige

ENTRE BONS REFLEXES ET DERAPAGES

*Quatre épisodes neigeux entre la mi-décembre et début mars,
il y a bien longtemps que l'on n'avait pas vu ça !
A tel point que certains d'entre nous ont oublié les bons vieux réflexes.
Petit rappel, pour éviter les dérapages l'hiver prochain...*

Certes, le record des 4 et 5 mars 2006 n'a pas été battu, et le demi-mètre de neige n'a de loin pas été atteint. Mais qui se souvient d'épisodes neigeux aussi longs que ceux de cet hiver 2009 – 2010, avec des précipitations de la mi-décembre jusqu'avant Noël, début janvier, à nouveau début février, et encore un fois début mars ?

Bilan de ces chutes de neige devenues inhabituelles sous nos latitudes : une bonne trentaine de jours de déneigement et de salage pour l'agent technique communal Martial Ceaux et l'agriculteur André Koenig, qui le seconde avec son tracteur, plus de 30 tonnes de sel déversées sur les 9,5 kilomètres de voies communales, et, fait très exceptionnel, quatre réapprovisionnements, dans un contexte de rationnement et de pénurie.

Avec des moyens modestes, la commune a fait de son mieux pour assurer sa fonction de service public et tenter de répondre aux attentes de la population qui, dans sa grande majorité, a rapidement retrouvé les bonnes vieilles habitudes, empoignant pelles, raclettes et balais.

Le déneigement est en effet l'affaire de tous, et, avec un peu de bonne volonté et de sens civique, il est facile d'éviter les grains de sable qui empêchent la saleuse de tourner rond ! Quid du déneigement ?

Les obligations du maire en matière de déneigement

En vertu de ses pouvoirs de police (article L.2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales), le maire doit veiller à assurer la sûreté et la sécurité du passage dans les rues et voies publiques. En période de gel, il est ainsi tenu de prendre toutes les dispositions pour éviter la formation de glace sur les chaussées et dans les caniveaux, et pour assurer le salage, sablage ou autre, dans les rues communales.



Mais l'absence de salage n'est toutefois pas considérée comme un défaut d'entretien normal de la voie en cas de verglas généralisé ; l'intervention communale étant complémentaire de celle qui incombe aux riverains.

En effet, sur le fondement de son pouvoir de police, le maire peut imposer à ceux-ci des obligations particulières. Ainsi, l'article 99-8 du Règlement sanitaire départemental précise que « *des arrêtés municipaux fixent les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas* ». Sur cette base, le maire peut, notamment, mettre à leur charge, le devoir d'enlever la neige et le verglas qui se trouvent au droit de leurs immeubles. Les obligations incombant aux habitants sont définies par arrêté municipal, et leur non observation engage la responsabilité des riverains en cas d'accident.

Que dit l'arrêté municipal ?

A Froeningen, les riverains de voies communales et départementales, propriétaires ou locataires, sont tenus, en cas de neige ou de verglas, de racler et de débarrasser la neige sur les trottoirs, devant leurs immeubles, jusqu'aux caniveaux, sans boucher ceux-ci, et sans encombrer routes et chemins. Là où il n'y a pas de trottoirs, le raclage et le balayage doit se faire sur un espace suffisamment large pour permettre le libre passage de piétons, entre le mur de façade ou de clôture et la bande roulement. En cas de verglas, les riverains ont, par ailleurs, obligation de disperser du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois. Il leur est en outre interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant de l'intérieur de leurs propriétés privées, et de faire couler de l'eau sur les routes, les trottoirs et autres lieux de passage des piétons. Enfin, le stationnement, sur la voie publique, de véhicules gênant le travail du service de déneigement et de salage est également prohibé.



Stationnement gênant

L'éternel problème du stationnement gênant, observé en toutes saisons, prend un caractère particulier fâcheux en hiver, quand les véhicules entravent la libre circulation de la lame de déneigement et de la saleuse. Ceux qui laissent leurs voitures sur les trottoirs ou au bord de la voie publique nuisent à l'efficacité du service, mettent en danger le personnel conduisant les engins de déneigement, et s'exposent au risque de voir leurs autos endommagées.



Nombreux ont été les secteurs où le passage des tracteurs a été rendu difficile : lotissement des Trois Moulins, rue de la Synagogue, rue de Galvingue, lotissements du Essel 1 et 2, rue des Juifs et rue des Jardins, la colline, l'impasse du chemin départemental et la route d'Illfurth, à l'entrée de la Résidence « Le Gribeauval ». Les riverains des zones concernées sont invités à stationner leurs véhicules sur leur domaine privé, et dans les rares cas, où cela n'est pas possible, de les parquer d'un seul côté de la rue.

Jets de neige sur la route

On pourrait penser que cela coule de source, et, pourtant, il y a toujours des personnes qui nettoient leurs cours et allées, en jetant la neige ramassée dans leur propriété privée sur les trottoirs ou la chaussée, de préférence fraîchement dégagée ! Le nouvel arrêté municipal l'interdit expressément.

Il en est de même des « bourrelets » qui se forment inévitablement au passage de la lame, en cas de couche de neige d'une certaine importance. C'est évidemment rageant, de devoir reprendre sa pelle après la tournée du tracteur, alors que l'on venait tout juste de dégager son entrée. Mais ce genre de désagrément est malheureusement inévitable. Et ceux qui, de colère, renvoient la neige sur la route, auraient tout aussi vite fait de la pelleter sur les côtés !

Salage

C'est la faute à pas de chance ! Le tout nouveau dépôt de sel aménagé à côté des bennes à verre, à l'arrière de l'abribus en direction d'Illfurth, était calculé pour une contenance devant permettre d'assurer le salage communal pendant toute une saison. Hélas, personne n'avait compté, ni avec le retour, pourtant tant attendu, des neiges d'antan, ni avec l'impact de l'effet « self service » auprès des particuliers et de certaines entreprises locales ! Tant et si bien qu'il a fallu recommander du sel par quatre fois pour reconstituer le stock. La source des mines de potasses d'Alsace étant tarie, nous devons, à présent, nous en remettre à la filière d'approvisionnement générale et attendre notre tour. Plutôt mieux lotie que certains voisins, la commune a dû toutefois se résoudre à acheter par deux fois du sel en sacs de 500kg, alors qu'habituellement elle se fait livrer en vrac.

Rappelons que le dépôt de sel est totalement interdit aux non résidents, et que les particuliers domiciliés dans la commune, ainsi que les artisans et commerçants locaux, ne sont autorisés à s'y servir qu'à titre exceptionnel, pour de petites quantités, et uniquement pour le salage de la voie publique.

En raison de la grave pénurie qui a affecté la France entière, voire une bonne partie de l'Europe de l'ouest, des priorités ont en effet été fixées au plus haut niveau, tant et si bien que même les services du conseil général, chargés des routes départementales, ont connu des restrictions drastiques. En bout de chaîne, les communes ont dû s'adapter.



A Froeningen, le maire a pris les décisions suivantes : saler avec plus de parcimonie encore, limiter l'intervention aux sections de routes les plus dangereuses, passage de la seule lame là où la configuration le permet, et interdiction totale, aux particuliers et entreprises locales, de se fournir au dépôt communal jusqu'à nouvel ordre, un certain nombre d'abus flagrants ayant été constatés.



Un arrêté municipal réactualisé a par ailleurs été pris, pour définir le rôle de chacun dans la mise en oeuvre du déneigement.

Solidarité et joies de la glisse

Cette énumération minutieuse des obligations incombant aux uns et aux autres, ne doit cependant pas faire oublier que beaucoup d'habitants ont fait preuve d'un sens civique irréprochable et d'une belle solidarité envers des voisins incapables de déneiger eux-mêmes pour des raisons d'âge ou de maladie. La commune, aussi, a bénéficié du soutien de la part de particuliers ayant mis à sa disposition du matériel en dépannage ou donné un coup de main pour

décharger les sacs de sel ou déblayer certains chemins. Ces gestes-là, aussi, méritent d'être relevés.

Et puis, il ne faut pas oublier que la neige qui tombe reste un spectacle féérique qui éveille en beaucoup d'entre nous des souvenirs d'enfance, qu'elle nous offre des paysages de rêve et fournit aux petits, trop longtemps privés des plaisirs de la glisse, un extraordinaire terrain de jeu sur les hauteurs du Mühlenweg. Il était effectivement grand temps qu'ils puissent enfin tester les luges qu'ils pensaient déjà devoir mettre au rancart !



Alors, entre bons réflexes et dérapages, vive les joies de la neige, pour les petits, comme pour les grands !



Forêt

TRAVAUX ET COUPE

L'état prévisionnel des coupes dans les parcelles 3 et 7, ainsi que les programmes de travaux présentés par l'ONF, ont été adoptés par le conseil municipal le 1^{er} décembre.

Dans la parcelle 3, la coupe porte sur 121m³, pour une recette brute HT attendue de 4.680 €.

Solde prévisionnel brut HT, après déduction des frais d'abattage, de façonnage et de débardage : 2.160 €...

Dans la parcelle 7, sont concernés 377m³, dont 39m³ de bois de chauffage, pour une recette brute prévisionnelle de 25.740 €. Solde brut prévisionnel HT, après déduction des frais d'exploitation : 16.940 €...

Etait également prévue une coupe de 80 m³ de chablis de BIL, bois d'industrie en long servant à couper des plaquettes pour les chaufferies.

Aux frais d'exploitation, s'ajoutent des frais de maîtrise d'œuvre d'un montant de 2.600 € et la TVA à hauteur de 1.146 €.

Bilan net prévisionnel HT : 9.650 €...

Les frais de fauchage et d'entretien des chemins, sur une dizaine de kilomètres, ainsi que le nettoyage et le dépressage dans les parcelles 7, 8 et 9, ont été estimés à 3.016,51 € TTC.



En bref

Certification : La commune adhère au Programme Européen des Forêts Certifiées (PEFC). Coût : 0,11 €/ha

Coupe 2011 : Seront concernées, les parcelles 2, 4 et 7.

Maison forestière : Le loyer de la maison forestière d'Illfurth a été revalorisé suite aux travaux réalisés.

Abattage d'arbres : Des arbres dangereux du jardin du presbytère ont été abattus, début mai, par l'ONF. Coût : 2.234,13 € TTC.

Faune

PAS TOUCHE !



Les faons de chevreuil naissent de mai à fin juin. Ils restent couchés dans les herbes hautes ou sous des branchages environ deux semaines après leur naissance, réduisant ainsi au maximum les traces olfactives et visuelles de leur présence. Lorsqu'il y a danger, le faon se tapit au sol et reste parfaitement immobile. La chevrette s'éloigne de lui, afin d'attirer ailleurs l'attention des promeneurs ou des prédateurs. Dès le mois de juillet, les faons ont une alimentation végétale, mais ils ne sont sevrés qu'en novembre/décembre.

En cas de rencontre avec un faon (ou tout autre animal sauvage), il ne faut en aucun cas le toucher, sous peine que sa mère ne s'en désintéresse. Profitez du spectacle visuellement, et éloignez vous ; le petit n'est pas abandonné !

En cas de doute, prévenez l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (03.89.75.48.48) ou le garde-chasse de la commune (06.83.32.60.19).

Dans un souci de respect de la nature, veillez aussi à ne circuler que dans les allées principales.

A noter, qu'il est aussi interdit de promener des chiens non tenus en laisse, en dehors des allées forestières, pendant la période du 15 avril au 30 juin ; la divagation étant, quant à elle, proscrite toute l'année (arrêté ministériel du 16 mars 1955).

Pour protéger les hérissons, escargots, reptiles, oiseaux et autres, il est par ailleurs interdit d'effectuer des travaux sur les haies autres que celles clôturant les habitations, du 15 mars au 31 juillet (arrêté préfectoral de 2003 n° 2003-1 du 21 mars 2003).

HMA

Sécurité

PISCINES :

ATTENTION, DANGER !



Pendant la belle saison, il convient de faire preuve de la plus grande vigilance dans l'utilisation des piscines privées, notamment par les enfants.

La préfecture du Haut-Rhin appelle votre attention sur les recommandations faites aux propriétaires et utilisateurs de piscine soumises à la réglementation établie par la loi du 3 janvier 2003.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. Depuis le 1^{er} janvier 2006, toutes les piscines installées avant le 1^{er} janvier 2004 doivent être équipées d'un dispositif de sécurité de même type. La même obligation est imposée pour les piscines des habitations données en location saisonnière.

Jamais sans surveillance

Le contenu des dispositifs de sécurité admis (barrières de protection, couvertures, abris, alarmes) ainsi que les obligations des constructeurs et installateurs à l'égard des maîtres d'ouvrage est défini par les articles R 128-1 à R 128-4 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Seules sont concernées, les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré.

Des sanctions sont applicables aux contrevenants.

Les parents et autres personnes responsables sont, par ailleurs, appelés à ne jamais relâcher leur vigilance à l'égard des enfants. Ils doivent notamment veiller à ce que ceux-ci soient équipés de bouées, et ne jamais les laisser sans surveillance active.

Le dépliant « Mode d'emploi de baignade » est téléchargeable sur le site Internet de la préfecture : www.haut-rhin.pref.gouv.fr.

Météo

LE TEMPS D'ANTAN

D'après une vieille règle paysanne, le temps qu'il fait pendant les « Lostage », à savoir les 12 jours du 26 décembre au 6 janvier, permet de déduire la météo de l'année à venir. Pierre Rust nous soumet ses observations.

A-t-il vu juste jusqu'à présent, et qu'en sera-t-il pour le reste de l'année ?

JANVIER : D'abord froid et neige, puis radoucissement et gel vers la fin du mois.

FEVRIER : D'abord froid sec, puis neige qui se transforme en pluie en fin de mois.

MARS : Froid et clair, puis radoucissement sensible, sans précipitations. Vent de secteur sud-ouest faible.

AVRIL : Pluies, giboulées, coups de vent, mais températures clémentes.

MAI : Doux et pluvieux pour commencer. Risques d'orages. Amélioration en fin de période.

JUIN : Humide et orageux. Beaucoup d'eau, voire des inondations.

JUILLET : Brouillards d'altitude. Orages possibles. Risque de précipitations importantes en fin de mois.

AOUT : Encore quelques nuages, puis beau temps ensoleillé.

SEPTEMBRE : Vent tournant au NE, avec persistance d'un temps sec. Matinées plus fraîches.

OCTOBRE : Toujours vent de NE peinant à chasser les stratus. Risque de gelées blanches nocturnes en cas d'éclaircies.

NOVEMBRE : Brouillard élevé, gel en milieu de mois, permettant à la neige de persister.

DECEMBRE : Au début du mois, neige sur sol gelé. Elle pourrait durer jusqu'à Noël. Et, comme le dit un dicton vosgien : « Neige de la Saint-Nicolas dure trois mois ! »

Pierre Rust précise : « Ces prévisions ont été réalisées d'après la méthode de nos aïeux qui avaient l'habitude d'observer les phénomènes de la nature. Les relevés des satellites sont aujourd'hui plus précis, mais les prévisions ne sont guère fiables au-delà d'une semaine. Alors, s'il fait beau dès juillet, personne ne s'en plaindra. » Voilà qui est dit !

Convivialité

LE REPAS DE NOEL DES SENIORS

Les seniors ont répondu nombreux à l'invitation lancée par la commune pour le traditionnel repas de Noël.

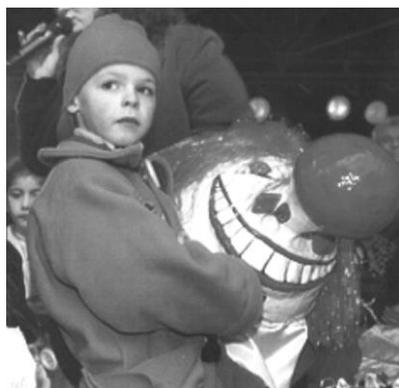
La salle du foyer Sainte Barbe avait pris, pour l'occasion, un air de fête, et les décors de table confectionnés par Dolores et Régine ont été du plus bel effet.

Comme le veut la tradition, ce sont les élus, le personnel communal et les conjoints, qui ont assuré le service des plats confectionnés dans les cuisines de l'Auberge de Froeningen.



L'animation a été assurée par les écoliers de Froeningen et l'Accordéon Club du Vieux Mulhouse

Carnaval **NOE, PRINCE DE MULHOUSE**



C'est un charmant « Wackes » froeningois, Noé Richard, 5 ans, qui a remporté, cette année, le titre de petit prince du carnaval de Mulhouse.

Avec sa royale compagne Carla, il a présidé la cavalcade des enfants et s'est prêté de bonne grâce aux nombreuses sollicitations dont il a fait l'objet.

Voeux

RECEPTION DE NOUVEL AN

Le maire Gérard Vonau a présidé, début janvier, sa deuxième réception de Nouvel An. La cérémonie des voeux a réuni toutes les forces vives du village, en présence des élus du secteur et des représentants des différentes administrations.

Nouvelle croix des missions, aménagement de la rue des Prés et de la place de jeux, mise en place d'une formation en informatique à l'initiative de Jean Séré... Le maire s'est réjoui du bilan de son équipe, avant d'esquisser les projets qu'il souhaite lancer dans les mois à venir : réaménagement du nouveau cimetière, éclairage des îlots de circulation, mise en oeuvre d'une politique de réduction des produits phytosanitaires, retenue d'eau du Moersbach, etc. Enumérant ainsi ses préoccupations prioritaires pour 2010, Gérard Vonau a également mis l'accent sur la nécessité de sauver l'école communale, en lançant un appel aux parents d'élèves.



Après avoir souhaité une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouveaux nés, en qui il voit déjà les écoliers de demain, il a mis à l'honneur les sapeurs-pompiers qui, à l'issue d'une année difficile, ont eu la satisfaction d'accueillir un renfort, en la personne du sergent-chef Manuel Canals. En compagnie de la conseillère régionale Chrysanthe



Camilo et du conseiller général Alphonse Hartmann, il a ensuite remis à Allison Roch, Martial Ceaux et Franck Romann la distinction de « sapeur 1^{ère} classe ». Et, après

une petite attention à l'égard de son adjoint Raymond Richard qui avait fêté ses 60 ans la veille, il a rendu hommage à tous ceux qui contribuent à faire fructifier les liens sociaux au sein de notre petite collectivité : personnel communal, associations, commerçants, agriculteurs, etc., avec une pensée particulière pour les concitoyens dans la peine.

(Photos Patricia Cosatto et Ch. S.)



UN ENFANT - UN ARBRE

Par le passé, les familles avaient l'habitude de planter un arbre à la naissance d'un enfant. Cet acte était à la fois symbole de vie et d'enracinement.

Voulant remettre cette tradition à l'honneur, le conseil municipal a décidé de lancer l'opération « un enfant – un arbre ».

Les parents qui ont eu le bonheur de fêter l'arrivée d'un bébé en 2009 ont ainsi été conviés à la réception de nouvel an, afin que le maire puisse leur remettre un bon d'achat pour un arbre ou une autre plante de leur choix, en signe de bienvenue dans la communauté.

La maman de Krystal, le papa de Carla, et le petit Mathieu en personne, ont inauguré cette action hautement symbolique.



LES ASPIRATIONS DES TROIS MAIRES HONORAIRES

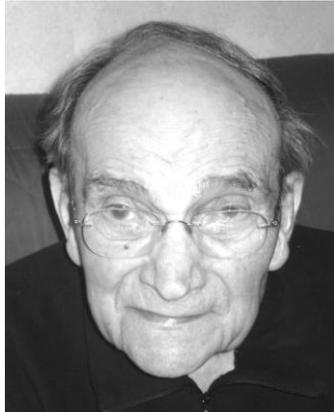
Froeningen a la particularité de compter trois maires honoraires.

A eux trois, ils ont tenu les rennes de la commune pendant plus d'un demi-siècle.

A-t-on les mêmes aspirations que le citoyen lambda, quand on a été aux affaires aussi longtemps?

Charles Welter, Gilbert Spiess et Gérard Bay expriment leurs souhaits pour Froeningen et évoquent chacun un projet qu'il souhaiterait voir aboutir.

Charles WELTER



Je souhaite que règnent au village paix et sérénité, que chacun soit attentif à son voisin, cultive la mémoire collective et se montre respectueux du patrimoine. Que l'entente existe entre les élus, qu'ils se soutiennent mutuellement, et que le maire trouve le courage, la patience et l'abnégation nécessaires.

Le projet que j'aimerais voir aboutir ? Il concerne l'église. La dernière restauration complète remonte à 36 ans. Avec le comité de rénovation, nous avons réussi à mobiliser toutes les forces vives, par notre engagement et notre volonté collective d'aboutir. Toute l'opération a pu être financée hors budget communal.

Si seulement quelqu'un pouvait suivre notre exemple...

Gilbert SPIESS



Les relations de bon voisinage sont indispensables au bon climat dans une commune. J'aimerais que chacun en soit conscient et fasse les efforts nécessaires.

Aux élus, je souhaite qu'ils puissent s'engager avec force pour faire aboutir leurs projets, et que la population reconnaisse leurs efforts à leur juste valeur.

Un projet qui me tient à coeur ? Je trouve que la place de jeux est une belle réussite, mais envisager la construction d'une salle communale me paraîtrait une aberration.

Ce que je souhaite, c'est, qu'à terme, soient aménagées, tout autour du village, des voies de desserte permettant de soulager le centre. Froeningen doit devenir accessible de partout et ne pas être une forteresse imprenable.

Gérard BAY



Je souhaite à tout le monde une bonne santé et une bonne entente entre voisins. J'espère aussi que les habitants se rendent compte de la richesse que représentent les associations, qu'ils participent aux manifestations, et notamment à notre fête des rues.

Au maire, je souhaite tout simplement bon courage. Il a les épaules larges. Cela lui servira !

Un projet que j'aimerais voir réalisé ? Bien évidemment celui de la retenue d'eau du Moersbach. Nous avons mis l'opération sur les rails en 2001, à une époque où la subvention du conseil général représentait encore 80% du montant des travaux. Mais ces dossiers lourds n'aboutissent pas aussi rapidement et, aujourd'hui, l'aide n'est plus que de 40%. Mais l'opération est indispensable.

SOS, CLASSE EN DANGER !

Et si la rentrée 2009 avait été la dernière ? Cela n'a rien d'un scénario de science fiction. De lourdes menaces pèsent en effet sur l'école. Seule la mobilisation de tous les parents d'élèves pourra la sauver.



Entrevue avec l'inspectrice, courriers divers, étude d'un regroupement avec Hochstatt, réunion avec les parents, entente avec les maires des communes voisines, contacts individuels : on ne pourra pas dire que rien n'a été fait pour préserver l'école d'une fermeture de classe et du passage à la classe unique à cinq niveaux.

Tout cela aura pourtant été vain si, au final, nous n'arrivons pas à réunir a priori au moins 28 écoliers en septembre. La situation est d'autant plus intolérable que les enfants ne manquent pas à Froeningen. Mais ils sont scolarisés ailleurs !

Sur les 30 élèves que compte l'école cette année, 12 partiront en 6^e à la rentrée, et l'arrivée des petits de cinq ans ne suffit pas à les remplacer.

Aussi, les écoliers de Froeningen, eux-mêmes, lancent-ils un SOS aux parents indécis, pour qu'ils scolarisent leurs enfants au village et sauvent ainsi la qualité de l'enseignement, en écartant la mesure de fermeture de classe qui plane.

QUI POURRAIT OFFRIR DES JEUX EDUCATIFS ?

Les enseignantes lancent un appel aux personnes susceptibles d'offrir à l'école des jeux éducatifs pour enfants à partir de cinq ans dont elles ne se servent plus.

Seraient très appréciés : puzzles, jeux de société et de prélecture, livres, etc.

JE LIS



Au Festival Ramdam à Wittenheim, les enfants ont développé leurs connaissances de la littérature de jeunesse.

J'EXPERIMENTE



Chimistes en herbe... Avec « Les petits Débrouillards », les écoliers se sont initiés à la démarche scientifique en effectuant des expérimentations avec l'eau.

J'APPRENDS A NAGER



Aux deuxième et troisième trimestres, les élèves se rendent à la piscine de Tagolsheim, le jeudi matin, pour apprendre à nager. Et avec succès !

JUDITH AU PAYS DES DECHETS



Une giboulée à ne pas mettre un pollueur dehors a eu raison de la sortie sur le terrain prévue pour les écoliers, dans le cadre de l'opération Haut-Rhin Propre. La matinée de ce vendredi, 26 mars n'en a pas pour autant été moins instructive. Garde champêtre au sein de la brigade verte, Judith Saïdani a en effet prouvé qu'elle avait plus d'un tour dans son sac. Avec un sens pédagogique remarquable, et de manière particulièrement ludique, elle emmené les enfants à la découverte du monde intrigant des déchets, par les sentiers balisés du tri.

Cette intervention rentre dans le cadre d'une série d'activités destinées à sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté. Elle fait suite à la visite de la station d'épuration et précède celle de la déchetterie.

L'ALBUM PHOTOS



Geste de solidarité envers les démunis, dans le cadre de la Banque alimentaire

Hommage aux anciens, lors de la fête de Noël des seniors



Comme tous les ans, Saint Nicolas a délégué le maire auprès des écoliers

Visite de la crèche de l'église, pendant le cours de religion



Sapeurs-pompiers

10 INTERVENTIONS EN 2009

En début d'année, le corps de première intervention de Froeningen a remis au maire son rapport d'activité 2009

Pour les sapeurs-pompiers volontaires de Froeningen, l'année 2009 s'était terminée comme elle avait commencé, par une intervention !



Dès le Premier de l'An, les soldats du feu avaient en effet dû éteindre un feu de foyer de cheminée, et, à la Saint - Sylvestre, ils ont été sollicités pour nettoyer la chaussée, suite à un accident. Entre-

temps, ils avaient enregistré huit autres sorties : deux pour des feux de voiture et de broussailles, les autres, pour la destruction de nids de guêpes.

Le corps a, par ailleurs, procédé à six exercices, dont une manoeuvre exceptionnelle, le 29 mai, en compagnie des pompiers de Zillisheim.

En bref

Salem Idiri aux championnats de France de cross : En terminant sur la troisième marche du podium au cross départemental de Ferrette, en février, le caporal Salem Idiri s'est brillamment qualifié pour les championnats de France.

Convention : Contact sera pris avec les maires et les chefs de corps concernés par des habitants de Froeningen engagés dans des communes voisines, en vue de la signature d'une convention.

Rapport d'évaluation : Dans son rapport d'évaluation, le lieutenant-colonel Giordan encourage le corps à faire un effort de recrutement et de formation. L'appel est lancé...

Comité consultatif : Le comité consultatif réuni le 18 décembre a, entre autres, entériné l'arrivée au corps du sergent-chef Manuel Canals, pompier à Fessenheim depuis 1992.

Effectifs : adjudant Christophe Giegel, chef de corps ; sergent-chef Manuel Canals ; sergent Franck Richard ; caporal Salem Idiri, adjoint au chef de corps ; sapeurs 1^{ère} classe Sébastien Eckenspieller, Frédéric Koenig, Franck Romann, David Meyer, Martial Ceaux et Allison Roch ; sapeurs Gilles Richard et Mickael Zuvic.

En images LES POMPIERS C'EST AUSSI ÇÀ !



Une amicale, présidée par Georges Heim, qui gère les activités associatives et anime la vie du village par ses initiatives. Pour exemple : l'accueil de Saint-Nicolas...



Des engagements divers....



Comme ici, lors de la fête de Sainte-Barbe. D'abord, en uniforme, lors de la bénédiction de la croix des missions, ensuite, en civil, autour d'une bonne table.



Ou encore, lors de la récente fête des rues, pour assurer le service d'ordre...

Associations

USB : HOMMAGE ET FETE DES RUES



L'union Sainte Barbe, communément appelée USB, a tenu son assemblée générale le 26 février, alors qu'elle s'engageait déjà dans la dernière ligne droite en vue de la fête des rues 2010. Le président Gérard Bay a dressé un bilan satisfaisant des activités, et remercié toutes les bonnes volontés, avec une mention spéciale pour Brigitte et André Karm, chevilles ouvrières du « Lawerknepflascht », et Jean-Jacques Burger, longtemps responsable du parking.

La fête des rues 2009 s'est soldée par un bilan net de 5.982 €, soit un résultat inférieur à la moyenne des huit dernières années, qui s'élève à 6.750 €. Les frais sont en effet en hausse régulière, notamment en matière de sécurité. Après l'achat de deux nouveaux réfrigérateurs et divers travaux, l'avoir de l'USB se montait à 47.894 €, au 31 décembre 2009.

A l'issue de la partie statutaire, l'association a rendu hommage à deux de ses anciens qui venaient de fêter un anniversaire marquant : Louis Goepfert, pour ses 90 ans, et Alfred Schmerber, ancien trésorier, pour ses 85 ans.

Merci, la météo !

Deux mois plus tard, le dimanche, 25 avril, tout le monde s'est à nouveau retrouvé sur le pont pour la 23^e fête des rues. Une fois de plus, le temps a souri aux Froeningois, et c'est une foule nombreuse qui s'est pressée dans les rues du village et autour des différentes attractions. De là à penser, que de là-

haut, quelqu'un pose un oeil bienveillant sur cette belle manifestation, il n'y a qu'un pas...



Tombola : numéros gagnants

Voyages : 042 ; 599 ; 375

Bouteilles de crémant : 171 ;
237 ; 458 ; 663 ; 721 ; 314

Autres lots : 019 ; 345 ; 241 ;
191 ; 561 ; 498 ; 683

Les lots sont à retirer avant le
30 mai auprès d'André
Karm : tél. 06.86.97.69.37

DONNEURS DE SANG MERITANTS



S'il est une association dont l'activité est d'utilité publique, c'est bien celle des donneurs de sang. Fondée il y a 25 ans, l'association de Froeningen connaît une belle vitalité. La bonne fréquentation des deux collectes annuelles le prouve. Ceux qui ont donné du sang une fois, généralement reviennent, sauf cas de force majeure.

Fernande Meyer et André Koenig font non seulement partie de ces donateurs fidèles, ils participent aussi activement aux activités de l'association. C'est cet engagement que l'Etablissement Français du Sang a voulu honorer, en leur décernant la médaille de la Reconnaissance Départementale de l'EFS.

LE BRAS TENDU

L'association des donneurs de sang de Froeningen lance un appel à toutes les personnes susceptibles de la rejoindre, et plus particulièrement aux nouveaux habitants et aux jeunes. Les besoins en sang sont de plus en plus importants, et rien ne permet de le remplacer.

Peuvent être donateurs, toutes les personnes sans problèmes de santé particuliers, entre 18 et 70 ans. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir les poser au médecin du centre de transfusion qui viendra à Froeningen lors de la prochaine collecte, mercredi, 9 juin.

Et, n'oubliez pas, le sang est un médicament que vous pouvez offrir à un malade en lui tendant le bras !

QUAND LA PECHE EST BONNE...

Vendredi saint, l'APPMA a organisé sa deuxième grande pêche pour tous autour de l'étang de la Eichmatt. Subventionnée par la commune, l'opération a connu un vif succès.



Le principe ? Que l'on soit pêcheur ou pas, équipé ou pas, on peut venir tremper une ligne et taquiner les truites. Il y a bien sûr ceux, pour qui c'est un jeu d'enfant, et d'autres, qui ont un peu plus de mal. Pour ceux-là, les difficultés commencent souvent dès qu'il faut accrocher le petit ver de terre à l'hameçon. Deuxième problème, lorsqu'un poisson a la bonne idée de gober l'appât, et qu'il faut ferrer. Un coup c'est trop tôt, un coup c'est trop tard... Et puis, qu'est-ce que ça glisse, une truite, quand on la tient enfin entre ses mains ! Galère...

N'empêche, l'année prochaine, l'expérience parlera ! Parole de disciple de Saint Pierre !

LE « BAECKEOFA » DE L'AMF

Le 28 février dernier, l'association du monument a réuni amis et bienfaiteurs pour son repas « baeckeofa ».

Animé gracieusement – et avec ô combien de talent - par le Tacot Jazz Band de Georges et Guillaume Claerr, le désormais traditionnel rendez-vous gastronomique a été fort apprécié par les convives.

Une tombola dotée par le Crédit Mutuel, le salon Différence, les Ets Eichinger et Méline Fleurs a apporté du suspens et mis un peu de beurre dans les épinards l'association, alors que la partie administrative de l'opération de restauration du monument est lancée.



CHORALE : LE THEATRE RECRUTE

La section de théâtre dialectal de la société de chant est bien décidée à remonter sur les planches. Elle lance un appel à tous ceux qui souhaiteraient lui prêter main forte.

Si l'aventure vous tente, que vous ayez déjà joué ou pas, ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de rejoindre la troupe, prenez contact sans tarder avec le président Gilbert Koenig (03.89.53.84) ou avec Christiane Schultz (03.89.07.02.48).

La pièce sera choisie en été, et les répétitions devraient démarrer début novembre.



Paroisse

BENEDICTION DE LA CROIX ET RECOMPENSES

Sainte Barbe a été fêtée avec un éclat particulier, le 6 décembre dernier. La grand-messe, embellie par les chants des chorales de Froeningen et Hochstatt réunies, a été précédée de la bénédiction de la nouvelle croix des missions par l'abbé Frédéric Flota.

A l'issue de l'office, le curé a mis à l'honneur plusieurs paroissiens particulièrement méritants, à l'occasion d'une réception offerte par le conseil de fabrique.

Bénédition papale pour Pierre Rust

La médaille de la reconnaissance diocésaine a été remise aux choristes Gérard Bay, Germaine et Georges Burgy, Marie et Jean-Claude Giegel, Doris Groshenny, Gilbert Koenig, Fernande Meyer, Florent Sauner, Gérard Vonau et Robert Zorninger. Ont également été honorées pour leur dévouement, notamment pour l'embellissement de l'église, Jeanine Rust, Léontine Spiess, Marie-Louise Mezzarobba et Jeannette Sother, également présidente du conseil de fabrique.

Deux mentions spéciales ont été accordées, l'une, à Gilbert Spiess, pour son long engagement comme chantre, répétiteur et organiste, l'autre, au sacristain Pierre Rust, le « champion hors catégorie », qui s'est vu offrir une bénédiction papale pour sa fidélité exemplaire.



CRECHE RESTAUREE

Marie-Louise Mezzarobba a travaillé depuis août pour que les personnages et animaux de la crèche soient fins prêts pour Noël. Nettoyage, restauration des figurines endommagées et peinture ont nécessité de très longues heures d'un travail minutieux.



RECONNAISSANCE DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSES

Les festivités organisées dans le cadre de la reconnaissance de la communauté de paroisses se dérouleront les 5 et 6 juin, en présence de Mgr Jordy, évêque auxiliaire de Strasbourg.

La messe solennelle aura lieu dimanche, 6 juin, à 10 h, à Brunstatt.

Portrait

PIERRE RUST OU LA VIE EN 3D

Discret, dévoué et désintéressé, Pierre Rust peut se réclamer d'une vie en 3D. Il a fait du bénévolat un sacerdoce, et vient d'être honoré pour son engagement au service de la paroisse. Ni sa voix douce, ni son attitude réservée, ne trahissent l'homme de passion qu'il est. A bientôt 73 ans, la démarche rythmée s'est certes faite un peu plus lente, mais l'esprit est toujours aussi vif et l'amour de la vie intact.

Orphelin de père à 8 ans, Pierre Rust est un élève brillant. En 1951, il termine deuxième meilleur candidat au certificat d'études dans le canton d'Altkirch. Cela lui vaut de gagner un voyage à Paris, offert par l'Alliance Française, pour le défilé du 14 Juillet présidé par Vincent Auriol. Il n'en perd pas une miette. C'est au même moment que démarre sa vie de sacristain.

A la SACM, il apprend le métier d'ajusteur, puis de mécanicien-outilleur. En 1964, il quitte l'entreprise de ses débuts pour la forge des Ets Peugeot, où l'attend un poste de metteur au point « outillage ». Pierre Rust y termine sa carrière en 1993, en qualité de gestionnaire d'atelier.

Marié en 1962 avec Jeanine Macker, un an après le décès prématuré de sa maman, il élève, avec son épouse, les trois enfants du couple.

Cette vie professionnelle et familiale bien remplie ne l'empêche, ni de s'engager pour autrui, ni de s'adonner à ses passions.



Bourse et vin chaud

Elu au conseil municipal en 1977, Pierre Rust exerce deux mandats d'adjoint, de 1989 à 2001. Officiellement chargé de l'agriculture et de la forêt, il devient un élu polyvalent, aussi compétent en matière scolaire que financière, qui rédige, par ailleurs, régulièrement, des articles pour le bulletin communal fraîchement créé. « *En résumé, dit-il, j'ai fait tout ce que personne ne voulait faire* ».

Le corps et l'amicale des sapeurs-pompiers, aussi, bénéficient de cette grande disponibilité. En service actif de 1957 à 1994, le sergent-chef Rust fait valoir ses droits à la vétéranse en 1994, peu après son départ en préretraite. En 1977, il avait organisé sa première marche populaire pour le compte de l'amicale. Il y en aura 29 en tout. Préparation des circuits, participation aux manifestations des associations amies, démarches administratives et intendance : Pierre était au four et au moulin. Le travail démarrait dès janvier, avec l'assemblée générale de la fédération, pour ne se terminer que bien après le deuxième week-end d'octobre, date du rendez-vous annuel. « *Toute la famille était impliquée ; mon épouse, bien sûr, mais aussi les enfants, et plus tard les petits-enfants* », explique-t-il. S'il a, entre-temps, abandonné la fonction de secrétaire de l'amicale qu'il avait assumé dès son arrivée au corps, Pierre Rust détient toujours les cordons de la bourse et... le secret de la recette du vin chaud qui, à elle seule, a attiré à Froeningen des centaines de marcheurs !

Carte muette et calendrier lunaire

C'est à l'école qu'il attrape le virus de l'histoire et de la géographie, grâce à l'instituteur Joseph Weck : « *Le maître adorait ça, et il a su me transmettre sa passion. J'avais une spécialité : la carte muette. Ça agaçait M. Weck, que je lève toujours le doigt, et cela se terminait généralement par un jet d'éponge !* »

Membre de la Société d'histoire du Sundgau depuis près de 60 ans, Pierre Rust s'intéresse plus particulièrement à l'histoire locale et régionale et à la période de la Deuxième Guerre mondiale.

Scolarisé en 1943, il se souvient avec émotion de son premier maître, Herrn Eichhorn, un instituteur allemand, originaire de Landshut, dans le Pays de Bade, qui faisait classe aux enfants par demi-journées. Incorporé à son tour, ou relevé de son poste en raison de la poussée des alliés, il n'était pas revenu l'année suivante, à la rentrée, si bien que, jusqu'en février 45, les écoliers n'ont pas eu cours. Cette première année de scolarité, sous l'occupation, a laissé, chez Pierre Rust, un souvenir indélébile. Il se rappelle encore avec précision des exercices organisés pour apprendre à éteindre, avec de l'eau et du sable, les incendies provoqués par les bombes au phosphore ; du bruit assourdissant des bombardements américains sur Mulhouse, en mai 1944, qui obligeaient les enfants à se réfugier à la cave ; et des avions arrivant en rase-mottes, alors qu'il rentrait le blé avec son père au « Racha ». Pas étonnant, que, dans sa bibliothèque, les livres historiques occupent une place de choix, même s'il est actuellement plongé dans la lecture d'une encyclopédie religieuse.

Mais tout bibliophile qu'il soit, Pierre Rust demeure un homme de la terre. Il voue depuis toujours un intérêt particulier au temps qu'il fait, et enregistre les données météorologiques trois fois par jour, particulièrement pendant les « Lostage », ces jours entre Noël et les Rois qui sont censés annoncer le temps qu'il fera durant les douze mois de l'année. Et lorsqu'il plantait encore son champ, il tenait largement compte du calendrier lunaire.

« Süra Riewa » et petite reine

Autre hobby, qui découle inévitablement du précédent : la cuisine. Amateur de bons produits, Pierre Rust adore cuisiner « *tout ce qui est simple et bon* ». Il s'agit plus particulièrement de recettes traditionnelles transmises par sa grand-mère, comme la choucroute, les « süra Riewa », les « Pflüta » ou encore le « Sürlawerla ». Sans parler de la pâtisserie dont il régale les siens : kouglof, petits pains, « mannala » ou « bredala ». « *J'en maîtrise une bonne douzaine de sortes* », explique-t-il fièrement.

Lorsqu'on mange avec appétit comme lui, il faut évidemment compenser par du sport. Pierre Rust le sait, et c'est pour ça qu'il lit *L'Equipe* et regarde pédaler les autres ! Lui, qui a rencontré Roger Hassenforder dans sa jeunesse, ne raterait pour rien au monde le Tour de France. Depuis qu'il est à la retraite, il se rend même chaque été dans les Alpes, pour suivre, en direct, les grandes étapes de haute montagne. Ici ou là-bas, il a vu passer tous les grands champions de ces dernières décennies. Celui qui l'a le plus impressionné ? « *C'est Indurain, parce qu'il transpirait incroyablement des jambes !* »

Et Pierre Rust d'évoquer en vrac le vade-mecum du parfait suiveur, la tactique pour se procurer les bons emplacements, l'émerveillement devant le passage de la caravane publicitaire, l'indiscipline chronique de certains spectateurs, les séances tricot de madame, pendant les longues heures d'attente, et, bien sûr, le dopage : « *Les vrais coupables, ce sont les patrons des groupes sportifs. C'est eux qu'il faudrait punir !* »

Cru d'Alsace et vin doux



Décidément, Pierre Rust est un homme aux facettes multiples. Mais pour les Froeningois, il est surtout, et avant tout, le sacristain de la paroisse. Depuis bientôt 60 ans !

Servant de messe à partir de l'âge de huit ans, comme nombre de ses petits camarades, il commence, dès 14 ans, à seconder le titulaire, Eugène Bruckert, qui faisait également office de préposé à l'horloge. Lorsque celui-ci quitte le village, au début des années 50, Pierre Rust prend tout naturellement sa succession, fortement encouragé par sa grand-mère.

De l'abbé Jean Seginger au curé Frédéric Flota, il voit passer très exactement 26 prêtres, qui ne sont évidemment pas tous en charge de la paroisse, mais parfois coopérateurs ou chargés d'intérim. Si la fonction de sacristain, qu'il exerce maintenant depuis plus d'un demi-siècle, a beaucoup évolué, elle nécessite toujours, aujourd'hui comme hier, une grande disponibilité.

Mais au fait, en quoi réside le travail d'un sacristain ? Pierre Rust : « *Il m'appartient d'accomplir les préparatifs des messes, et d'assurer le bon déroulement matériel des célébrations.* » Et cela consiste en quoi, plus précisément ? « *Dans le temps, mon service démarrait dès 6 heures, pour une première*



messe à 7h30 ou à 8 heures, puisqu'il fallait s'occuper du chauffage. L'église disposait alors de deux poêles, l'un à la sacristie, l'autre près de la porte latérale. Pour les alimenter, je devais chercher du bois et du charbon au presbytère. Je préparais les vêtements sacerdotaux du ou des prêtres, l'encens, l'eau bénite, parfois un peu rallongée, les hosties, les cierges et tous les objets du culte. Je marquais aussi les livres liturgiques à la bonne page, ce qui m'a permis, au fil des ans, d'apprendre un peu de latin. Pour les fêtes importantes, je mettais en place le grand tapis et les oriflammes. »

Et cette légende qui veut que les enfants de chœur boivent le vin de messe ? « Les servants de messe ont toujours bu le reste de vin de messe ! Le curé Seginger se servait d'un bon cru d'Alsace. Son seul défaut, c'est qu'il tournait facilement. Aujourd'hui, les prêtres utilisent du vin doux naturel. Les curés, aussi, ont tous leurs habitudes. Il y en a qui prennent plus de vin que d'autres. Par le bruit du calice contre la burette, certains m'indiquaient qu'il y avait assez d'eau ! »

Et qui sonne les cloches ? « C'est le sacristain ! A l'époque, il y avait trois sonneries pour une grand-messe, une heure, une demi-heure et un quart d'heure avant le début de l'office. La sonnerie est électrique mais la mise en route manuelle. Car, après la messe du matin, avait lieu à 9h30 ou à 10 heures, le « Hochamt », puis à 13h30 ou 14 heures les vêpres, et, en soirée, le chapelet, auquel je n'assistais pas toujours. » Des dimanches bien chargés... « Oui. C'était comme ça. Aujourd'hui le programme est très allégé. Et le poêle a été remplacé par un chauffage central programmé pour les horaires courants. Mais il y d'autres contraintes. Comme les curés ne sont plus sur place, il faut que tout soit prêt quand ils arrivent. »

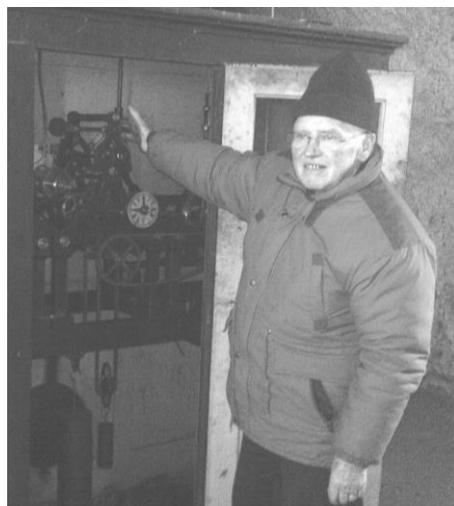
Obélix, classé hors catégorie

Quelles sont les qualités nécessaires à un bon sacristain ? « La discrétion, et surtout la disponibilité. Moi, c'est un peu comme Obélix ; je suis tombé dedans quand j'étais petit ! Et puis, on ne peut pas assurer cette fonction sans avoir des convictions profondes. C'est quand même du bénévolat à part entière. Pour un enterrement, j'ai droit à 10 €, que je laisse bien évidemment à la paroisse. » Vous vous occupez aussi de l'horloge... « Jusqu'à il y a peu, je grimpais régulièrement au grenier, pour effectuer les réglages. Il faut savoir qu'il s'agit d'un système mécanique, et que la montre avance en été et retarde en hiver. Maintenant, il y a en plus les pigeons qui se nichent sur les aiguilles... »

Vous êtes également membre du conseil de fabrique ... « Je l'ai été, de 1964 jusqu'à récemment. Aujourd'hui, je ne suis officiellement plus admis que comme sacristain. J'ai connu quatre présidents : Lucien Schmerber, Antoine Winninger, Robert Zorninger et Jeannette Sother. Mais maintenant, il faut partir au bout de trois mandats de 6 ans. Le règlement le stipule depuis longtemps. Il commence à être appliqué, pour éviter d'avoir trop de conseillers d'âge canonique... Là, on vient de me mettre à la retraite. Je ne vous cache pas que cela me chagrine un peu ! J'ai été trésorier. Cela ne consiste pas seulement à compter la quête du dimanche. Depuis que nous sommes regroupés en communauté de paroisses, nous participons à tous les frais de fonctionnement. La comptabilité est devenue assez complexe. Il faut savoir qu'elle est supervisée par l'archevêché, voire la préfecture, en cas de déficit. »

Comme les cols qu'il aime voir gravir par les forçats de la route, Pierre Rust a été classé « hors catégorie », par le curé Flota, lors de l'hommage rendu aux personnes engagées dans la paroisse, à l'occasion de la dernière fête patronale. Un qualificatif qui, en tout cas, sied à merveille à un sacristain, amoureux de la petite reine.

Ch. S.



Enseigne

« G. T TRAVAUX » OU LE RÊVE D'YVAN

Les petits garçons aiment tous jouer aux camions-bennes ou autres tractopelles. Jusqu'au jour où ils se passionnent pour les bateaux de pirates. Yvan Gillet, lui, n'est jamais passé, ni aux flibustiers, ni à autre chose d'ailleurs. Et bien qu'ayant pris quelques détours professionnels, il vient, à 40 ans, de concrétiser son rêve d'enfant, en créant sa propre entreprise de terrassement.

Petit dernier d'une fratrie de huit enfants, Yvan Gillet a grandi à Illzach-Modenheim. Attiré par le travail de la terre, dans toutes les acceptions du terme, il passe un BEP agricole au lycée d'Altkirch. Mais il se rend rapidement compte qu'il est difficile de poursuivre dans cette filière, si l'on n'est pas issu d'une famille paysanne.



Pendant deux ans, il cherche sa voie à travers divers petits boulots, jusqu'à ce qu'il entre au service de la société Shell, en 1990, comme chauffeur. Pendant sept ans, il approvisionne stations-services et particuliers en fuel, au volant d'un grand camion citerne - un autre rêve d'enfant.

C'est en 1997, qu'il est engagé aux Transports Urbains de Mulhouse, devenus entre-temps Soléa. Cela fait à présent 13 ans que, chaque soir, il réceptionne et inspecte les bus revenus au dépôt, avant d'effectuer les petites réparations. Ce travail en horaires décalés a changé sa vie. Yvan Gillet commence sa journée à 17h40, quand la plupart la terminent. Et jusqu'à 0h30, alors que Monsieur Tout-le-monde regarde la télé, il bichonne ses véhicules, vérifiant niveau d'huile, éclairage, pression des pneus, etc., pour les rendre aptes à reprendre du service le lendemain matin. Sa nuit ne commence que vers 2 heures du matin, mais il se lève généralement dès 7 heures, pour emmener sa petite Illona, bientôt 8 ans, à l'école. Ce qui fait qu'il a, devant lui, une longue journée à occuper.

Jouer au terrassier

Comme d'autres font du vélo ou vont à la pêche, lui, il joue au terrassier. *« Ce travail m'a toujours plu. C'est une passion depuis que je suis tout petit. J'ai commencé par aider un de mes frères qui partage mon dada. C'est comme ça que j'ai appris, sur le tas. A partir de 1998, j'ai mis ce hobby quelque peu entre parenthèses pour me consacrer à un autre, puisque j'ai retapé de fond en comble la maison que nous venions d'acheter à Froeningen. »*



Mais Yvan Gillet n'est décidément pleinement épanoui que lorsqu'il manoeuvre sa mini-pelle. Une aubaine pour ses amis, qui le sollicitent souvent. Un petit coup de godet par ci, un petit coup de godet par là, Yvan ne refuse jamais de prêter main forte quand on le sollicite.

Créer une entreprise ? Il flirte avec l'idée depuis longtemps. Mais de là à franchir le pas... « D'abord, je n'imaginai pas le terrassement comme un travail, mais comme un loisir. Ensuite créer une entreprise me paraissait chose compliquée. Ce n'est qu'avec le temps, que je me suis dit qu'après tout cela ne changerait rien au plaisir que me procure cette occupation. Et quand j'ai entendu parler des autoentreprises, j'ai décidé de me renseigner. Je me suis rendu plusieurs fois à la Chambre de Métiers et j'ai pris part à diverses réunions d'information. Cela a fini de me convaincre. Ensuite, tout est allé très vite. Quelques clics sur Internet, et en une semaine le tour était joué. Je ne pensais pas que ce serait aussi facile. Je regrette vraiment de ne pas l'avoir fait plus tôt ».

Tout ce que les autres ne veulent pas faire

Les petits clics, c'était pour créer « G. T Travaux » : « G » pour Gillet et « T Travaux » pour « tous travaux ».

« Ma spécialité, explique Yvan Gillet, ce sont tous ces petits travaux que les autres entreprises ne veulent pas faire et pour lesquels, moi, je peux intervenir rapidement. Les petits travaux de terrassement, puisque ma pelle ne peut creuser qu'à 2,20 m de profondeur, de la démolition, des tranchées pour la pose de tuyaux ou la réalisation de murets, des travaux de décaissage pour l'installation d'abris de jardin ou autres, l'arrachage de haies ou de vieilles bordures, l'enlèvement de souches et des transports en tous genres : sable, terre, bois, gravats ou objets divers. Mais attention, il y a aussi des choses que je ne fais pas, comme par exemple poser des canalisations ou semer du gazon... »

On sent Yvan Gillet dans les starting-blocks ou plutôt le pied au plancher. « Je pense que l'autoentreprise, c'est vraiment la bonne solution pour moi. Je bénéficie d'une assurance responsabilité civile professionnelle, une garantie pour tous ceux qui font appel à mes services. Les prix appliqués ne comportent pas de TVA, et je suis exonéré de la contribution qui remplace la taxe professionnelle pendant une durée de trois ans. Quant aux charges sociales, je les paye sur le chiffre d'affaires et non pas sur le bénéfice. »

Bien entendu, il n'est pas question pour Yvan Gillet d'abandonner ses chers bus, même si les journées risquent d'être bien remplies. D'autant plus que lui et son amie Jamila viennent de donner un petit frère à Illona. « Tout est une question d'organisation. En tout cas, je ne priverai pas les miens des promenades en famille que nous affectionnons tant. »

Ch. S.



G. T TRAVAUX

Terrassement, démolition,
tranchées, dessouchage...

Yvan GILLET
23, rue de Galfingue
68720 FROENINGEN

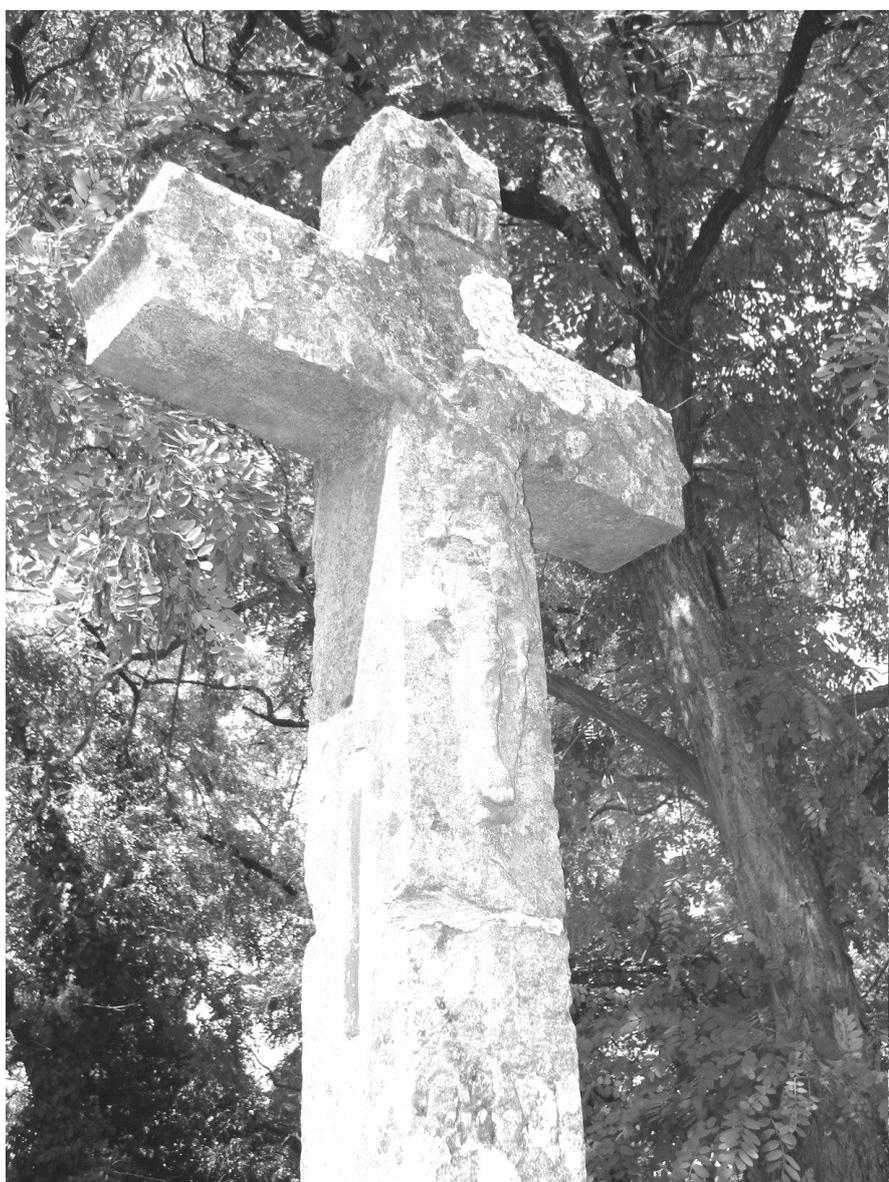
Tél. 03.89.08.42.15
06.88.67.98.97

E-mail :
yvan.g.g@hotmail.fr

LA CROIX PENCHEE DU MONT DES BUIS

*Au lieu-dit Buchsberg, se dressent, à moins de cinq mètres de distance, deux vieilles croix.
Située en amont, la plus humble date d'avant la Révolution française.
C'est aujourd'hui l'une des deux plus anciennes du village.*

Du temps, finalement pas si lointain, où l'on se déplaçait encore à pied, le « Bargwag » était un chemin très fréquenté. Il ne s'appelait pas encore « rue de l'Eglise », mais les personnes se rendant à Hochstatt, ou, plus tard, à leur travail à Morschwiller, l'utilisaient régulièrement jusqu'à l'aménagement de la route départementale. C'est sans doute à ce passage, et peut-être à la proximité de l'église, que l'on doit la présence des deux calvaires du dénommé Buchsberg, ainsi baptisé parce que le monticule était recouvert de buis sauvage.



Du haut de ses 2,80 mètres, le plus ancien des deux calvaires a pourtant dû se sentir bien petit, lorsque Barbe et Antoine Halm ont fait installer, près d'un siècle plus tard, quelques mètres en contrebas, une croix monumentale, presque deux fois plus grande, aujourd'hui réduite à l'état d'une hampe écrêtée, rongée par le lierre.

Contemporaine de l'église

Bien que datée de 1780, la croix supérieure dudit « mont des buis » est, quant à elle, toujours debout. Elle se partage même, avec le monument qui se trouve à la sortie du village, en direction d'Illfurth, le privilège d'être le doyen des calvaires de Froeningen.

La vieille croix du Buchsberg s'élève à 278 mètres d'altitude, et surplombe l'ancienne carrière du village. Quasi contemporaine de l'église actuelle, qui date de 1774, elle a vu le jour pendant le ministère du curé Ignace Henri Vogelweid, décédé à Froeningen en 1787. Malade, celui-ci administrait alors la paroisse avec un prêtre

coopérateur, son frère Georges Antoine, qui, lui, émigra à la Révolution, pour ne pas devoir prêter serment.

On ignore tout des origines de ce monument, pourtant chargé d'histoire, datant de la période de l'Ancien Régime, alors que Mulhouse était encore une république alliée à la Confédération helvétique, un

monument, qui a survécu à toutes les tourmentes, des affres de la Terreur jusqu'à celles de la Deuxième Guerre mondiale.

« Arrête-toi, ô pécheur ! »

Planté sur un socle rectangulaire, le fût du calvaire en pierre, d'une largeur de 25 cm, porte, gravée, la date de 1780, ainsi qu'une inscription en langue germanique, à présent presque illisible, présentant les traditionnelles fautes d'orthographe témoignant de l'inculture des tailleurs de pierre de l'époque. L'inscription appelle les pécheurs au recueillement : STEHE / STILL / O SUNTER / UNT / MICH / BETRACHT / MEINE / SCHMERZ / EN HABEN / MIR / DEINE / SUNDEN / GEBRACHT (« Arrête-toi, ô pécheur, et contemple-moi. Ce sont tes péchés qui m'ont valu mes souffrances »).

Le bas du calvaire est séparé de la partie supérieure du tronc par une moulure arrondie, encore perceptible. Légèrement moins large, le haut du fût a été consolidé, à l'aide d'une tige métallique, juste en dessous des pieds d'un Christ taillé dans la masse, laissant à penser que la hampe avait été brisée. Les extrémités de la croix se terminent en pointes de diamant.

Le calvaire porte, au-dessus de la tête du crucifié, un titulus avec l'inscription INRI pour « Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum », soit « Jésus le Nazaréen, roi des Juifs ».

La vieille croix du Buchsberg, qui a résisté à tant de tempêtes et recueilli les prières de tant de croyants, penche, depuis longtemps déjà, vers l'arrière, comme si elle peinait à supporter le poids des fardeaux déposés à ses pieds au fil des siècles.

Ch. S.

Sources

« Von alten Feld- und Wegkreuzen bei Fröningen » du curé Jean Seginger, article paru dans le « Jahrbuch des Sundgauvereins » en 1938

« Calvaires et croix à Froeningen » par Ernest Mangold, article paru en 1964 dans l'Annuaire de la Société d'Histoire Sundgavienne

Les relevés effectués en 1987 par Raymond Gully, pour le compte de la commission « Inventaire et Sauvegarde » de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

« Découvrir le Sundgau, FROENINGEN », publication de la Société d'Histoire du Sundgau éditée en 1996



Légende

LES FROENINGOIS ONT-ILS VENDU LE BON DIEU POUR UNE SOUPE ?

Depuis qu'ils vivent en communautés, les hommes s'affublent réciproquement de surnoms peu élogieux. Allez donc savoir pourquoi les habitants de Hochstatt sont ainsi devenus, dans le langage populaire, des « Kriitskoepf » ou « têtes de chou », ceux de Zillisheim, des « Schnacka » ou « escargots », et ceux d'Ilfurth, des « Rabmasserhangscta » ou « amateurs de serpentes »...

Et que dire des « Liawaherrgottsverkauifer » de Froeningen ?

Nos aïeux auraient-ils réellement vendu le Bon Dieu pour une soupe ?

Les paysages vallonnés ont valu à Froeningen l'appellation flatteuse de « Petite Suisse ». Pas tout à fait aussi chanceux, les habitants ont hérité d'un sobriquet nettement moins valorisant, puisqu'il suggère, ni plus, ni moins, qu'ils auraient vendu le Bon Dieu. Rien que ça ! Quelle action sacrilège avaient-ils bien pu avoir commis, pour se voir attribuer l'étiquette outrageante de « Liawaherrgottsverkauifer » ? Les Froeningois auraient-ils réellement mis le Christ à prix ?

Une particularité géographique, un mode de vie caractéristique, une coutume originale, un trait physique singulier, un fait divers, etc. Tout peut être prétexte à l'émergence de surnoms. Expression de l'animosité mutuelle que se vouaient, à l'époque, les populations des villages d'un même secteur, ils avaient en commun d'être drôles, péjoratifs, voire carrément odieux.

Des suppôts de Satan ?

A en juger par les écrits laissés par le chroniqueur local Ernest Mangold (1895 – 1976), les Froeningois ont eu du mal à digérer le leur. Il faut dire, qu'avec le sobriquet de « Liawaherrgottsverkauifer » - littéralement : « vendeurs de Bon Dieu » - , ils avaient tiré le gros lot. Pour nos anciens, l'humour s'arrêtait en effet là où commence le blasphème. S'il y avait bien une chose dont ils ne pouvaient rire, c'était bien de leur foi. Et faire commerce du Christ, revenait à vendre son âme au diable ! Alors, les Froeningois, des suppôts de Satan ?

Que l'on se rassure, les gens d'ici n'étaient ni des impies, ni des profanateurs, et l'histoire, à l'origine de l'affligeant sobriquet, rétablit finalement les habitants dans leur honneur. Transmise oralement, de génération en génération, elle remonterait, selon les versions, à la Révolution française, voire à la Guerre de Trente Ans ! Une chose est sûre : elle est basée sur un fait réel, puisque l'objet du délit, une grande croix en bois, se trouve toujours à l'abbaye de l'Oelenberg, à Reiningue.

Dans une ancienne édition de l'Annuaire du Sundgau, notre historien local rapporte avec moult détails ce qui fut à l'origine de l'appellation de « Liawaherrgottsverkauifer », tel qu'avait dû le lui conter sa grand-mère qui, elle-même, devait tenir l'histoire d'une vieille tante...

Pendant la Guerre de Trente Ans (1618 – 1648), l'Alsace fut mise à sac par des hordes de brigands venues de Suède, pillant, massacrant et brûlant tout sur leur passage, provoquant famine et épidémies, et laissant les campagnes exsangues de leurs habitants, puisque près de la moitié de la population fut exterminée. A tel point, qu'on ne parlait, chez nous, que de « Schwedenkrieg » (guerre des Suédois) et que, des siècles plus tard, une prière faisait toujours référence à cette période d'abominations en tous genres : « Vor Pest, Hunger und der Schweden-Not, erlöse uns, o Herr ! » (« Ö Seigneur délivre nous de la peste, de la famine et du péril suédois »).

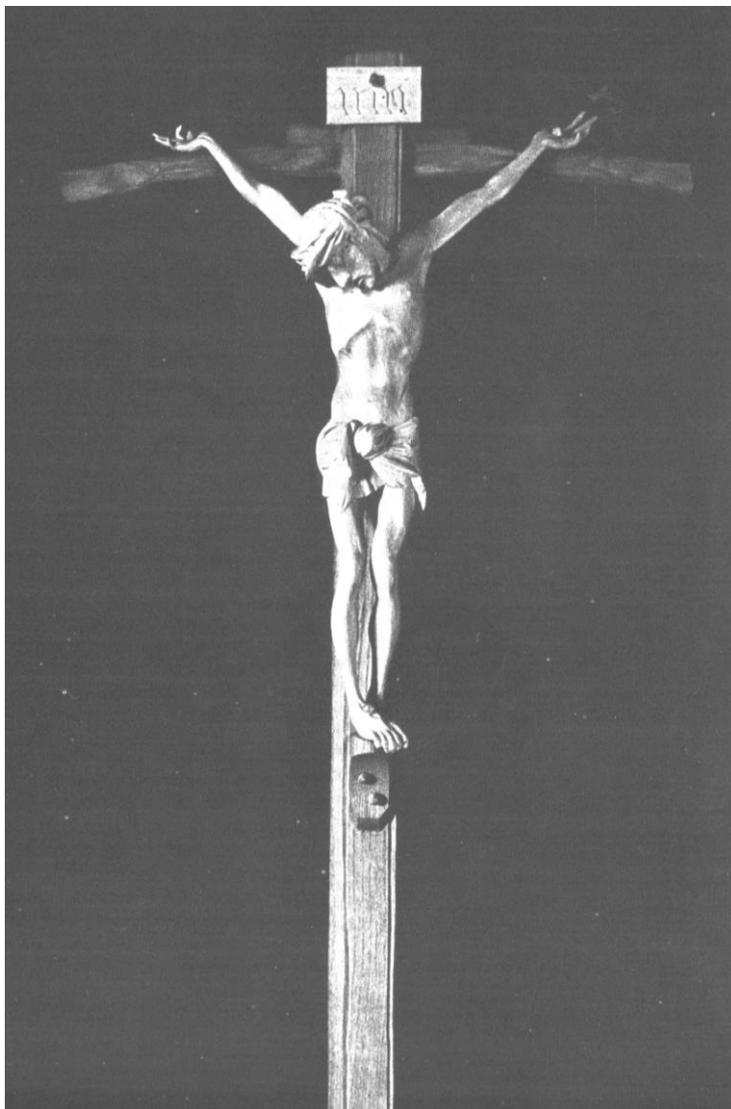
La légende veut, qu'après avoir fait leurs choux gras des objets liturgiques de l'abbaye de l'Oelenberg, qu'ils venaient d'incendier, les bandits empruntèrent le « Reinger Stressla », l'ancienne voie romaine traversant le ban de Froeningen, en marche vers d'autres exactions. Mais ils étaient si lourdement chargés que, pour ne pas trop s'encombrer, ils décidèrent d'abandonner, sans plus d'égards, en plein milieu d'un champ, la pièce la plus difficile à transporter : une grande croix en bois.

Sous les broussailles

A la fin des hostilités, de retour de Suisse où il avait loué ses services, un paysan froeningois attela ses boeufs pour s'en aller labourer la terre à l'abandon. Le sol, autrefois si fécond, était recouvert d'herbes folles et de broussailles. Malgré le pas lourd et régulier des bêtes, le soc avait du mal à tracer son sillon. Alors que le paysan laissait ses pensées vagabonder, l'attelage, soudain, s'arrêta net. Rien ni personne ne réussit à le faire repartir.

C'est là, que notre laboureur découvrit, au pied des animaux, à moitié enfouie dans la terre et recouverte de ronces, une grande croix qu'il s'empressa de rapporter au village. L'abbé de Lucelle, qui administrait la paroisse, tenta bien de s'enquérir de son origine, mais rien n'y fit. Personne ne put expliquer d'où elle venait et ce qu'elle faisait là, en pleine nature. C'est pourquoi, il décida de lui offrir l'hospitalité à l'église, en la plaçant sous la voûte du chœur, bien en évidence, pour permettre à chacun de s'y recueillir. Les années passèrent ; l'abbaye de Reiningue fut reconstruite, mais le sanctuaire de Froeningen abritait toujours le Christ découvert par un laboureur du village.

C'est alors, qu'un beau jour, des moines de l'Oelenberg, qui se rendaient régulièrement au moulin de Froeningen pour y faire moudre leur grain, décidèrent d'aller prier dans le sanctuaire, en attendant leur tour. La croix monumentale devant laquelle ils tombèrent en adoration leur parut soudain très familière. Et puis, au bout d'un moment, ils n'eurent plus de doutes. Le plus ancien d'entre eux en était à présent persuadé : jeune religieux, il avait souvent prié devant ce Christ si expressif à l'abbaye de l'Oelenberg. Il en informa aussitôt le curé, qui fit descendre la croix. L'ecclésiastique s'en approcha et ouvrit un boîtier secret caché à l'arrière de la hampe. Les documents qui s'y trouvaient confirmèrent bien l'origine de l'objet. Et c'est ainsi que, ce jour-là, au plus grand bonheur de toute la communauté, les moines s'en retournèrent à l'Oelenberg avec un bien plus précieux encore que des sacs remplis de bonne farine.



Victime de la Révolution ?

Cette histoire qui, de bouche à oreille, s'est enrichie d'innombrables détails, au gré des croyances, de l'imagination et de la verve des conteurs, oui, cette histoire, si belle fût-elle, n'a sans doute pas grand chose à voir avec la réalité des faits. Ernest Mangold, quant à lui, semble, en tout cas, plutôt pencher pour une autre version.

Selon lui, le grand Christ de l'Oelenberg, daté du XIV^e siècle, serait arrivé à Reiningue avec les Jésuites qui y vécut de 1626 à 1789. Il aurait disparu pendant la Révolution, alors que le couvent venait d'être déclaré bien national. Car, contrairement à beaucoup d'autres cloîtres, l'Oelenberg ne fut pas détruit mais vendu. C'est un pharmacien mulhousien lié aux manufactures Dollfuss-Mieg qui en devint le propriétaire. Il y habita, jusqu'à ce qu'un incendie ne le détruise en 1805. C'est à partir de ce moment-là, qu'il commença à disperser le mobilier sacré en faisant don, à différentes paroisses, de plusieurs autels,

tableaux et autres objets de culte. Est-ce par son intermédiaire que le grand Christ de l'abbaye arriva à Froeningen ? Ou bien les religieux, qui connaissaient bien le village, l'avaient-ils amené ici pendant la période tumultueuse de la Terreur, l'estimant plus en sûreté dans la petite église de Froeningen, que ceux d'entre eux qui fréquentaient régulièrement le moulin connaissaient bien. Il semblerait, en tout cas, que c'est à cause de sa grande taille qu'il fut déposé au grenier, ne pouvant trouver place dans le chœur.



Toujours est-il que, bien des années plus tard, un moine-meunier, frère Eugène, reconnut la croix dont on lui avait si souvent entendu parlé et qu'on lui avait maintes fois décrite. Une inscription, au dos du portant, confirma la provenance du précieux objet. Ernest Mangold date cette découverte de 1853, soit six ans après la reconstruction des combles de la nef de l'église. On peut penser que le maire de l'époque, qui n'était autre que le meunier de Froeningen, Joseph Kleiser fils, l'avait découvert à l'occasion des travaux entrepris à l'église, et qu'il en avait parlé aux Trappistes de l'Oelenberg. Apparemment, il aurait rendu la croix sans autre forme de procès. Avec un

bémol, toutefois, puisque les moines du couvent de l'Oelenberg expliquent que les biens, dispersés et récupérés par la suite, auraient tous été rachetés. Cela n'empêche pas qu'il y ait pu y avoir des exceptions...

L'absolution des moines

Toujours est-il, que la grande croix découverte à Froeningen s'en retourna à Reiningue, où elle fut à nouveau exposée en 1904.

Le Christ n'a pas été endommagé lors des destructions subies pendant les deux guerres mondiales. En 1945, il a été remis en état par le restaurateur d'art Brutschy de Ribeauvillé, avant d'être accroché, dans ce qui constituait autrefois la nef de l'église des Jésuites et qui fait à présent office de bibliothèque aux moines trappistes. Déplacée il y a quelques années, elle se trouve à présent dans la chapelle Saint-Léon.

Et c'est ainsi que, grâce aux Froeningois, les religieux peuvent à nouveau contempler, au gré de leurs méditations, son visage tantôt pétri de douleur, tantôt emprunt d'une grande douceur, selon l'angle sous lequel on le regarde.

L'histoire de la grande croix rendue à l'Oelenberg fit grand bruit dans la région. Prompts à la raillerie, nos voisins, sans doute un brin jaloux de cette exceptionnelle destinée, laissèrent entendre, avec une mauvaise foi évidente, que les Froeningois avaient vendu le Christ pour une soupe de farine ou une bouteille de schnaps ! Le sobriquet peu reluisant de « Liawaherrgottsverkauifer » était né. Les anciens l'ont apparemment longtemps porté comme un fardeau. Ils seraient heureux d'apprendre que les moines de l'Oelenberg, en personne, leur ont, non seulement accordé l'absolution depuis belle lurette, mais qu'ils leur rendent grâce d'avoir sauvé leur Christ ; beaucoup d'autres objets dispersés en même temps que la croix ayant été détruits, soit pendant les guerres, soit par le feu.

Ch. S.

Sources : *Moines d'Oelenberg*, Jacky Naegelen et Jean-Marie Lidin, 1978, Editions de *L'Alsace* ; *Die Froeninger sind keine « Liawaherrgottsverkauifer »*, article publié par Ernest Mangold en 1959, *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*

Illustrations :

La photo de la croix illustrant l'article est extraite de l'ouvrage *Moines d'Oelenberg*

Etat civil

MARIE-JEANNE ET LOUIS GOEPFERT : 170 ANS A DEUX !

Il a eu 90 ans le 19 janvier, elle 80 ans le 2 février... Louis et Marie-Jeanne Goepfert ont eu de quoi fêter, en ce début d'année, d'autant plus, qu'avec l'arrivée d'un petit Maxime, ils sont devenus pour la première fois arrière-grands-parents le mois suivant !

Louis Goepfert voit le jour en 1920, à Froeningen, au foyer de Charles Goepfert et de Marie Higelin de Hochstatt. Il fréquente l'école communale, puis le petit séminaire de Zillisheim, avant de suivre les cours de l'école primaire supérieure à Mulhouse. Après cela, il emboîte tout naturellement le pas à son père et à son grand-père. Le premier est agriculteur, et se rend régulièrement au marché pour vendre ses légumes ; le second, boucher, comme un autre de ses fils. C'était d'autant plus évident pour notre jubilaire, que Charles Goepfert avait lui-même démarré une activité d'abattage dès 1920.



Louis fait son apprentissage chez Harnist, à Illfurth, passe le brevet de compagnon et le brevet de maîtrise.

Avec son père, il mène longtemps de front la double activité de paysan et de boucher et, en 1955, un magasin moderne voit le jour. Louis Goepfert : « *Je me levais à 5h ou 5h30, au plus tard. Le lundi, nous parcourions le Sundgau, pour acheter des bêtes, le mardi, c'était l'abattage, le mercredi, la salaison, et le vendredi, la fabrication de la saucisse. La journée démarrait à 6 h et se terminait le lendemain, à 3 ou 4 h. Nous avions d'abord une chambre froide avec des barres de glace, puis, dès avant la guerre, un réfrigérateur.* » Louis Goepfert vit en effet toute l'évolution de la profession, jusqu'à ce qu'une grave maladie ne le force à arrêter son activité.

Conseiller municipal pendant 24 ans, membre fondateur du corps de sapeurs-pompiers, membre du conseil de fabrique et de la chorale, il a maintenant pris du recul, mais participe à toutes les manifestations villageoises.

Son épouse Marie-Jeanne est l'aînée des trois filles d'Emile Dietsch et de Jeanne Bauer, agriculteurs à Wahlbach. Née en 1930, elle quitte l'école primaire pour l'école ménagère de Carspach, avant d'intégrer un pensionnat en Haute-Saône. En raison de la santé fragile de sa maman, elle s'occupe rapidement de la grande maisonnée, tout en travaillant dans les champs. C'est en 1949, à la foire Sainte-Catherine, qu'elle rencontre son futur mari. Les noces ont lieu le 14 mai 1951, et, à partir de ce jour, Marie-Jeanne seconde son mari dans les travaux de la ferme et en boucherie, d'abord avec sa belle-soeur Maria, puis seule : « *Je nourrissais les porcs et les veaux, ensuite je préparais le petit-déjeuner des enfants, avant d'ouvrir le magasin à 7h.* »

Les enfants dont parle Marie-Jeanne, ce sont Monique, Claudine, Annick et Patrick, tous les quatre mariés, grâce auxquels les époux Goepfert ont aujourd'hui onze petits-enfants.

Naissances

Mado BLONDE-PANETTA, née le 30 janvier 2010, fille de Gilles Blondé et Sabrina Panetta, 7b, route d'Illfurth

William GILLET, né le 21 avril 2010, fils de Yvan Gillet et Jamila Imloul, 23, rue de Galfingue

Si Louis conduit toujours sa voiture, son véhicule actuel n'a plus grand-chose à voir avec la « Chenard Walker » ou la « Prairie Renault » de ses débuts. N'empêche, il a longtemps été l'un des rares à posséder une automobile dans le village, ce qui lui a valu de nombreux allées et venues vers la maternité...

Aujourd'hui, le couple songe déjà à une autre grande fête : les noces de diamant, qui se profilent à l'horizon. Ce sera dans très exactement un an...

Décès

ROBERT WAGNER



En août dernier, Elisabeth et Robert Wagner ont, une dernière fois, réuni leurs amis, à l'occasion de leurs noces de diamant. Malheureusement, l'état de santé de Robert s'est rapidement dégradé et, le 1^{er} janvier dernier, ses yeux se sont clos.

Né à Strasbourg, le 23 août 1924, il perd son père à 13 ans. Le jeune homme rêve de devenir architecte, mais ses desseins sont contrecarrés par la guerre et l'incorporation de force. Son travail de dessinateur technique le conduit à Mulhouse, et c'est au temple, qu'il fait la connaissance de sa future femme.

Installé rue des Juifs, à Froeningen, depuis 1975, il s'engage dans le sauvetage du monument aux morts et occupe à deux reprises le poste de vice-président de l'association. C'est lui qui effectue le relevé minutieux des ouvrages et des mosaïques, et c'est encore lui vient prêter main forte à l'Union Sainte-Barbe, lorsque celle-ci entreprend de restaurer le foyer.

De nombreux amis froeningois ont entouré sa veuve lors des obsèques célébrées par le pasteur Cordier, au temple St-Jean, à Mulhouse.

MONIQUE WALTER

C'est une maladie orpheline très invalidante qui a emporté Monique Walter, dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Née à Mulhouse, le 2 décembre 1941, Monique Spiess se marie en 1963, avec Antoine Walter. Vendeuse en pâtisserie de profession, elle élève les deux enfants du couple, Cédric et Loïc, nés en 1973 et 1975, tout en secondant son mari, pendant de longues années, dans le réputé magasin « Broque-Antique », que les époux tiennent place de la Paix. Partageant la même passion pour les beaux objets anciens, ils fréquentent ensemble toutes les puces et brocantes de la région.

Malheureusement, les ravages de la maladie ne leur laissent guère de répit. Paralysée depuis quatre ans, Monique souffre énormément, tout comme les siens, impuissants devant le mal. Après l'avoir soignée à la maison pendant plusieurs années, son mari Antoine doit se résoudre à la faire hospitaliser en novembre dernier.

Monique Walter s'est éteinte le 22 février, au centre hospitalier de Mulhouse. Ses cendres reposent dans la tombe de ses parents, au vieux cimetière.



Anniversaire

LES 60 ANS DE LA CLASSE 49



La classe 49, au fond de la classe de Joseph Weck, en 1963, et au restaurant, en octobre 2009, pour ses 60 ans.

Répondant à l'invitation d'André Koenig, une quinzaine de personnes se sont retrouvées, fin octobre, dans un bon restaurant de Mertzen, pour fêter les 60 ans de la classe 49. En pensant à leurs camarades qui ne sont plus, ils ont promis de se retrouver dès ce printemps, pour une sortie en montagne.

Vie pratique

NUISANCES SONORES

En vertu de ses pouvoirs de police, le maire a pris le 29 mai 2009 un arrêté municipal visant à réduire les nuisances sonores.

Cet arrêté interdit l'utilisation d'outillages, de machines et de tous les engins, à moteur thermique ou non, le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, avant 8 heures, entre 12 et 14 heures, et après 20 heures ; le samedi, avant 8 heures, entre 12 et 14 heures, et après 19 heures ; le dimanche et les jours fériés, toute la journée.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions.

Par ailleurs, à l'approche des beaux jours, il convient de rappeler, que la tranquillité des citoyens est un droit. Aussi, lorsque vous prévoyez une fête, pensez à ceux qui aspirent au calme, et n'oubliez pas de prévenir vos voisins.

FEUX ET INCINERATION DE VEGETAUX

Un arrêté préfectoral interdit l'incinération des végétaux sur pied et des chaumes.

Le brûlage de végétaux fauchés ou coupés est soumis à prescription. Aussi faut-il, pour tout feu, demander une autorisation préalable en mairie.

Il est bien évident qu'il est totalement interdit d'incinérer tous autres déchets.

CHIENS

DIVAGATION : La divagation de chiens est interdite. En cas de découverte d'un chien errant, dont vous ne connaissez pas le propriétaire, vous pouvez contacter la brigade verte ou la SPA, avec laquelle la commune a signé une convention.

DEJECTIONS : Lorsque vous partez en promenade avec votre chien, n'oubliez pas de glisser dans votre poche un petit sachet plastique. Il vous permettra de récupérer ses crottes, sans vous salir les mains. Vous glisserez ce sachet dans votre poubelle au retour.

Vous pouvez être rappelé à l'ordre et puni, si vous contrevenez à ce geste de simple bon sens et de salubrité publique.

COMPORTEMENT : S'il le juge nécessaire, le maire peut Cordonner une évaluation comportementale pour tout chien, quelle que soit sa catégorie ou sa race.

Les détenteurs de chiens de 1^{ère} et de 2^e catégorie ont obligation de demander au maire un permis de détention. Pour cela, ils doivent être en possession d'une attestation d'aptitude et soumettre leur animal à l'évaluation d'aptitude, selon la réglementation en vigueur.

En bref

GENDARMERIE

41, rue de Heidwiller,
68720 Illfurth

Numéro d'appel : 17

Tél. 03.89.25.40.06

**cob.dannemarie@gendarmerie.
interieur.gouv.fr**

BRIGADE VERTE

1, rue de la Gare
68720 Walheim

Tél. 03.89.40.61.01

SPA

21, rue du 6^e rgt de Tir Marocain
Mulhouse

Tél. 03.89.33.19.50

DEPANNAGE ELECTRIQUE

24 heures sur 24, sept jours
sur sept :

**Numéro d'appel public :
0.810.333.068**

DEPANNAGE GAZ

24 heures sur 24, sept jours sur sept

**Numéro d'appel public :
0810.433.068**

DEPANNAGE EAU

Véolia, au numéro 0810.463.463

VIGILANCE PLUIE

Consultez la carte de vigilance de
Météo France :

www.vigicru.es.ecologie.gouv.fr

VETERINAIRES

La liste des vétérinaires habilités à
procéder à des études
comportementales est disponible en
mairie.

Il en est de même des nouveaux
textes réglementaires concernant les
chiens.

DECHETS EN TOUS GENRES

ORDURES MENAGERES : Les ordures ménagères sont ramassées tous les mardis matin. Les poubelles ne doivent pas être sorties avant le lundi soir.

Dans le sac on ne mettra pas de détritiques autres que des ordures ménagères proprement dites.

TRI SELECTIF : Depuis quelques mois, le papier, les petits cartons et les plastiques sont ramassés le vendredi matin, tous les quinze jours, dans un même sac. Veillez à enlever les films en nylon qui vont dans la poubelle normale. Attention, il ne faut pas écraser les bouteilles, mais aplatir les briques alimentaires bien vidées et y remettre le bouchon.

En face de la pizzeria, vous avez à votre disposition des bacs à verre et à vêtements. La déchetterie d'Illfurth recueille par ailleurs la plupart de vos autres déchets.

DECHETS VERTS : Si vous ne compostez pas vos déchets verts, emportez les à la déchetterie. Il est interdit de les déposer dans la nature, sous prétexte qu'il s'agit de déchets naturels.

CIMETIERE : A proximité de l'entrée supérieure du vieux cimetière, vous disposez d'une benne, d'un bac et d'une poubelle pour déposer vos déchets. N'oubliez pas, que là aussi, il faut trier. La benne ne reçoit que les déchets verts. Les pots de vos plantes vont, soit à la poubelle, s'il s'agit de pots en plastique, soit dans le bac bleu, s'il s'agit de pots en terre. Pensez également à retirer les éléments décoratifs (mousses, bougies, objets divers) que vous jetterez dans la poubelle.

A savoir

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Pour le public :

lundi, de 14 à 17h
mercredi, de 9 à 12h et 14 à 17h
vendredi, de 14 à 17h
samedi, de 9 à 17h

Pour les artisans et commerçants de la CCSI :

mardi, de 14 à 16h
contre redevance

Renseignements

A la mairie ou bien auprès du service déchets de la communauté de communes du secteur d'Illfurth :

03.89.25.53.85

www.cc-secteurdillfurth.fr

TERRE DES HOMMES

En partenariat avec Le Relais, l'association locale du Haut-Rhin de Terre des Hommes France effectuera un ramassage de vêtements, chaussures et linge de maison, samedi, 5 juin. Déposez vos sacs pour 8 heures.

Coordination téléphonique du jour : 03.89.32.92.15.

Informations brèves

Retraite complémentaire : Pour préparer votre retraite complémentaire Arrco, Agirc et/ou Ircantec, contactez un conseiller, au 0.820.200.189 (0,09 € / minute, à partir d'un poste fixe), du lundi au vendredi, de 9 à 18 h. Avec votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il peut prendre en charge votre demande et vous indiquer les pièces à rassembler. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information.

Maison de l'emploi : Un numéro azur est à votre disposition pour répondre aux questions concernant la formation. C'est le 0 810 811 300 (prix d'un appel local).

Economies d'énergie : La Région Alsace propose aux particuliers intéressés par les économies d'énergie de s'adresser aux Espaces Info Energie (n° vert : 0 800 60 60 44), et de se référer au site www.energivie.fr pour un conseil indépendant et gratuit.

APEI Hirsingue : L'APEI de Hirsingue assure une permanence le mardi, de 14 à 17 h, à l'antenne du conseil général de Dannemarie, 1, place de l'Hôtel de Ville.

Recensement agricole : Les candidats enquêteurs pour le recensement agricole peuvent adresser un courriel à l'adresse suivante : ra2010.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé sur la façade de la mairie, à côté de la boîte aux lettres.

INFIRMIERES A DOMICILE

Régine Demmel-Dolle et Anne-Christine Bauer-Krust, infirmières diplômées d'Etat, effectuent prises de sang, injections, pansements et soins d'hygiène à domicile. Appelez le 06.60.30.33.75 ou le 06.99.56.30.40. Adresse postale : 15, rue du Moersbach, 68720 Froeningen

CARTE D'IDENTITE

Pièces à fournir et modalités :

- Deux photos d'identité réglementaires prises de préférence par un professionnel
- Un justificatif de domicile : copie d'une facture de gaz, d'eau ou d'électricité
- Une copie intégrale de l'acte de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance, pour les personnes encore titulaires d'une carte en papier et celles ayant perdu leur carte
- Le demandeur doit se déplacer personnellement

Il faut compter avec un délai de 3 à 4 semaines, voire plus, pendant les périodes de congés

PASSEPORT

La mairie ne peut plus prendre de demandes de passeport. Il faut à présent s'adresser à la mairie d'Altkirch ou de Mulhouse.

NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire en mairie et d'inscrire leurs enfants à l'école sans délai.

On leur fournira notamment tous les renseignements nécessaires sur les services communaux et intercommunaux.

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique. Elle doit faire l'objet d'une demande spécifique.

MAIRIE DE FROENINGEN

Téléphone : 03.89.25.40.18

Adresse E-mail :

mairie.froeningen@wanadoo.fr

SECRETARIAT

Mardi, de 14h30 à 19h

Vendredi, de 14h30 à 18h

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi et jeudi, de 18 à 19h (sur rendez-vous)

En cas de congés de la secrétaire,
des consignes
sont disponibles sur le répondeur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH

Maison de la CCSI

2, place du Général de Gaulle, BP 37,
68720 Illfurth

Téléphone : 03.89.25.44.88

Site internet : www.cc-secteurdillfurth.fr

E-mail : info@cc-secteurdillfurth.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT

de 8 à 12h et de 14 à 16h

(fermé le mercredi après-midi
et le samedi, toute la journée)

RECENSEMENT POUR LA JOURNEE D'APPEL

Vous venez de fêter vos 16 ans ?

Que vous soyez garçon ou fille, vous devez vous faire recenser à la mairie, pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, dans le mois qui suit votre anniversaire.

L'attestation de recensement, qui vous sera remise, est obligatoire pour vous présenter au bac, aux concours de la fonction publique et pour passer le permis.

Agenda

Dimanche, 6 juin	10 heures	reconnaissance de la communauté de paroisses	église Saint Georges, Brunstatt
Mercredi, 9 juin	11h30 – 12h30	médiabus	devant l'école
	17h – 19h30	don du sang	foyer Sainte Barbe
Dimanche, 20 juin	10h30	première communion	église de Froeningen
	12 heures	carpes frites	chalet des pêcheurs
Samedi, 26 juin et dimanche, 27 juin	selon planning	tournoi de sixte du CLF petite restauration, le samedi soir et le dimanche, à midi	terrain de sport route départementale
Lundi, 5 juillet	toute la journée	école de prière	foyer Sainte Barbe
Samedi, 10 juillet	à partir de 19 heures	soirée « tartes flambées » des sapeurs-pompiers	terrain de sport route départementale
Lundi, 12 juillet	à partir de 9 heures	adoration perpétuelle	église
Dimanche, 25 juillet	selon planning	tournoi de pétanque du CLF	terrain de sport route départementale
Jeudi, 2 septembre		rentrée des classes	
Mercredi, 8 septembre	11h30 – 12h30	médiabus	devant l'école
Dimanche, 12 septembre	midi	repas « carpes frites »	chalet des pêcheurs
Lundi, 20 septembre	de 17h à 19h30	don du sang	foyer Sainte Barbe

FROENINGEN INFOS

Réalisation, impression et diffusion : COMMUNE DE FROENINGEN

Rédaction et mise en page : CHRISTIANE SCHULTZ

Page de titre conçue gracieusement par JECKER COMMUNICATION